

LES ÉTATS TOTALITAIRES, ÉMULES DE NÉRON



La ville de Toronto a réservé un accueil enthousiaste d'une visite dans la capitale ontarienne. Cette photo fut prise au moment où le premier ministre, M. St-Laurent, et sa famille, y compris son épouse, Mme Louis St-Laurent, Louis, petit-fils de M. St-Laurent qui fréquente De LaSalle Oaklands à Toronto, et le premier ministre.

232 victimes à Porto-Praya

LISBONNE, Portugal (PA) — Une dépêche mande aujourd'hui que la chute d'un mur géant aurait causé la mort ou des blessures à des centaines de personnes alignées pour la distribution de vivres à Porto-Praya, capitale des îles du Cap Vert.

Des préposés au service colonial portugais disent qu'ils ont été informés du désastre par le gouverneur des îles du Cap Vert, colonie portugaise sur la côte nord-ouest de l'Afrique.

Le gouverneur Joao de Figueiredo a annoncé que le nombre des morts était de 232 et que plusieurs personnes furent blessées. Quarante-sept personnes sont encore dans un état grave à l'hôpital.

La plupart de ces gens étaient des queteurs qui étaient venus prendre la soupe quotidienne que leur fournissait le gouvernement depuis que la région a été frappée de famine.

Toutes les cloches des églises, ont sonné l'appel général après le désastre. La panique s'est emparée des habitants du village lorsqu'ils entendirent le bruit causé par la chute du mur, qui s'écrasa sur une distance de trente-trois verges environ.

Des témoins oculaires, interrogés, sont d'avis que la chute de la muraille, haute de vingt-cinq pieds, a fait plusieurs victimes.

Les menaces n'intimident pas l'Eglise — Pie XII

Le Saint-Père s'adresse à des centaines de milliers de catholiques réunis sur la Place St-Pierre pour manifester contre l'odieux procès du cardinal Mindszenty

CITE DU VATICAN (AFP) — Une foule énorme s'assemble dimanche matin sur la place Saint-Pierre pour prendre part à une manifestation organisée par l'Action catholique romaine en vue d'exprimer au Pape ses sentiments d'attachement, de fidélité et sa participation à sa douleur pour la condamnation du cardinal Mindszenty.

Devant l'entrée principale de la basilique, un autel avait été dressé et Monseigneur Traglia, vicaire général du vicariat de Rome, y célébra une messe qui fut accompagnée par la foule et la musique de la garde palatine.

Le gros bourdon et les autres cloches de la basilique sonnèrent à toute volée remplissant longuement l'air de leurs vibrations sonores.

Le Pape déclara: "Rome, chers fils et chères filles: encore une fois en cette heure grave et douloureuse, le peuple des fidèles de la Ville-Eternelle est accouru vers son évêque et son père. Encore une fois cette superbe colonnade semble pouvoir à grand-peine serrer dans ses bras gigantesques les foules qui, comme des vagues poussées par des forces irrésistibles, affluent vers moi." (Suite à la page 13, col. 2)

Li intercédera auprès de Sun Fo

NANKIN (AFP) — Le président par intérim Li Tsung-jen a quitté Nankin pour Canton à bord de son avion "sino-américain". Selon son entourage, le président serait allé à Canton pour inviter le premier ministre Sun Fo à retourner à Nankin. Il compte aussi s'entretenir avec les législateurs nationalistes qui se trouvent à Canton.

On pense dans les milieux officiels que le voyage personnel à Canton du président Li a pour but d'éviter une rupture dans le camp nationaliste en raison des différences de vues entre les partisans de Li et ceux du premier ministre Sun Fo, qui serait moins optimiste quant à la conclusion de la paix avec les communistes. La décision de tenir à Nankin une session plénière du Yuan menace de voir s'agrandir le fossé entre le chef exécutif par intérim à Nankin et son gouvernement, qui s'est déplacé à Canton sans son consentement. Les officiers de liaison à Nankin n'ont pu parvenir à obtenir de réponses de Canton à ses communications depuis que le cabinet s'est établi à Canton.

Entrevue entre St-Laurent et le cardinal McGuigan

Ils auraient discuté le cas du cardinal Mindszenty et la désignation d'un ambassadeur du Canada au Vatican

TORONTO (PC) — Parmi ses nombreuses invitations qui ont marqué une fin de semaine fort affairée à Toronto, le premier ministre St-Laurent a déjeuné hier avec le cardinal James McGuigan après avoir assisté à la messe en la cathédrale St-Michael.

En l'absence de tout communiqué sur ce qui s'est passé, on croit que le premier ministre et le cardinal ont discuté le cas du cardinal Mindszenty et, peut-être même, la question d'un représentant diplomatique au Vatican.

Samedi, un journal de Québec annonçait que le Canada aurait bientôt son représentant diplomatique au Vatican et que le premier titulaire serait Georges Vanier. Cette nouvelle a amené le premier ministre St-Laurent à faire remarquer que certain reporter avait dû conjecturer ou peut-être rêver quelque peu.

M. St-Laurent est arrivé à Toronto samedi matin et, dans une tournée de visites officielles, a rencontré les autorités municipales les clés d'un hôpital, l'inspection d'un projet de logements, a prononcé un discours et causa avec un groupe de jeunes libéraux. En outre, il visita un foyer de convalescents, ainsi qu'une école où son petit-fils, âgé de 10 ans, fréquente la classe. Samedi soir, M. St-Laurent (Suite à la page 13, col. 4)

Manoeuvres dans la mer des Antilles

WASHINGTON (PA) — La Marine américaine a entrepris aujourd'hui une bataille simulée contre la bombe atomique et les sous-marins "snorkel". Les principaux navires de guerre, dont le porte-avions Franklin Roosevelt, qui jauge 45,000 tonnes, sont partis des ports de la côte orientale, ce matin, en direction du centre de l'Atlantique et, plus tard, de la mer des Antilles.

Les manoeuvres grouperont 35,000 hommes, 120 navires et plusieurs centaines d'avions qui s'initieront aux plus récentes stratégies de la guerre navale.

La flotte de l'Atlantique sera attaquée par deux fausses bombes atomiques, des projectiles radio-guidés et par de nouveaux sous-marins ultra-rapides qui sont pratiquement invisibles sur un écran de radar.

Un contingent de l'armée canadienne s'est joint aux soldats, marins et fusiliers marins américains.

Deux pelotons de l'armée canadienne sont à l'entraînement depuis deux mois et demi à Camp Lejeune, en Caroline du Nord, en vue de ces exercices. L'une des plus importantes manoeuvres sera une attaque amphibie contre l'île de Vieque, à Porto-Rico.

Le détachement canadien est commandé par le capitaine Roger Desrivieres.

Manifestation à Marseille

MARSEILLES (AFP) — Plusieurs milliers de personnes ont assisté à une réunion organisée pour protester contre la condamnation du cardinal Mindszenty. Elles ont voté une résolution dans laquelle elles demandent aux ouvriers français de transmettre au gouvernement hongrois leur ordre du jour tendant à la révision du procès du cardinal Mindszenty suivant les règles de justice des pays civilisés.

De Bernonville reste ici

L'annexion de T.-N. approuvée

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — La commission administrative de Terre-Neuve, dans un communiqué spécial émis aujourd'hui, a annoncé qu'elle avait approuvé les conditions de l'annexion au Canada.

Le communiqué précise que l'union sera en vigueur "immédiatement avant l'expiration, le 31 mars prochain", si le projet confédératif est approuvé par le Parlement britannique.

La grève prend fin à Philadelphie, E.-U.

PHILADELPHIE (PA) — Un gardien du métro lança l'avertissement "Surveillez les portes". Les autobus aux freins criards s'arrêtèrent subitement. Le garde-moteur d'un tram pria les passagers de se diriger vers l'arrière de sa voiture. Pour les millions de citoyens ayant à se déplacer chaque jour, tout cela marquait la fin heureuse de la grève des préposés au transport qui durait depuis dix jours.

Toutes des voitures de la Philadelphia Transportation Company ont été mises en circulation hier soir, quelques heures après que les membres du C.I.O. eurent donné de l'oeuf dur à la Taft-Hartley, la loi fédérale qui donne à tout court leur approbation à une augmentation de salaires qui mit fin à la grève.

Bien que la grève du transport soit terminée, la troisième grande (Suite à la page 13, col. 8)

Des gisements d'uranium en Haute-Vienne

SAINT-SYLVESTRE (HAUTE-VIENNE) (AFP) — A la suite de la découverte d'importants gisements d'uranium à proximité du village de Saint-Sylvestre, dans le département de la Haute-Vienne, le maire de cette commune a indiqué que trois filons avaient été repérés à ce jour et que, en certains points, le gisement atteindrait plus de trois pieds d'épaisseur, ce qui permet d'envisager, étant donné la richesse de ce minerai (20 pour cent selon les laboratoires), que la France pourrait occuper une place très importante dans la production mondiale de l'uranium.

Un officier est disparu en mer

(REUTERS) — A bord du Venége, navire dans l'Antique, le sous-lieutenant de marine J. Strother, membre de l'expédition canadienne dans les eaux polaires, a été jeté par-dessus bord du sous-marin Arifut aujourd'hui au cours d'une violente tempête.

Le sous-marin accompagnait le destroyer Gabbard et la frégate Loch Arkalg. On n'a pas encore retrouvé le malheureux marin.

La Cour supérieure rend une décision favorable

Condamné à mort par les tribunaux français, le comte demeurera au Canada à titre de réfugié politique

MONTREAL (PC) — Le comte Jacques Jurg de Bernonville demeurera au Canada à titre de réfugié politique.

La Cour supérieure a rendu une décision en faveur du comte qui est condamné à mort en France ou il est censé avoir collaboré avec les Allemands durant la deuxième guerre mondiale.

Le gouvernement fédéral avait ordonné la déportation du comte sous prétexte qu'il était entré illégalement au Canada, sous le nom de Benoit, et qu'il souffrait de tuberculose.

Cependant, la décision du tribunal fut que son arrestation et l'ordre de déportation étaient "irréguliers, illégaux et nuls".

La décision de la cour s'applique également à l'ordre de déportation émis contre l'épouse du

comte et ses deux filles, Catherine, 17 ans, et Josianne, 23 ans. La cour a ordonné la libération immédiate du comte.

Le comte, qui est âgé de 51 ans, son épouse et ses deux filles — une troisième vit au Canada mais aucune accusation n'a été portée contre elle — étaient libres depuis le 18 septembre avec cautionnement de \$5,000.

Les Bernonville devaient être déportés sur l'ordre du ministre canadien de l'Immigration pour la raison qu'ils étaient entrés illégalement au pays. Selon le ministre, le comte et sa famille seraient entrés au Canada sous de faux noms, on n'avait aucune garantie que la famille ne deviendrait pas à la charge publique et le comte lui-même souffrirait de tuberculose.

Le comte de Bernonville, ami d'Israël (Suite à la page 13, col. 6)

L'accord serait conclu entre Israël et l'Egypte

Hier soir, Tell-Aviv aurait marqué son approbation, et le Caire va faire de même

RHODES (PA) — On a envoyé les clauses d'un projet d'armistice judéo-égyptien au Caire, aujourd'hui, afin qu'elles puissent être étudiées de nouveau par le gouvernement égyptien. Ces clauses ont été approuvées, hier soir, par le Cabinet israéliel.

L'entente, que les délégués des deux pays ont acceptée en principe, préconise l'acceptation des victoires juives au cours des offensives de la fin de l'année dernière. Elle reconnaît éventuellement les frontières actuelles.

TELL-AVIV (PC) — Le cabinet israéliel a accepté le texte d'un accord d'armistice avec l'Egypte. On ignore si les auto-

rités du Caire endosseront également le projet.

Les délégués des pays en cause, réunis depuis le 13 janvier à Rhodes sous les auspices des Nations Unies, ont accepté l'entente en principe; cependant, ils ne se sont pas entendus sur la question de Bersabée, berceau de la race arabe. Les Juifs ont occupé la ville — jonction routière située dans l'est du Negev — en octobre dernier et veulent la retenir.

Le problème de Bersabée fut soumis au Caire par les délégués égyptiens après que l'accord en principe fut conclu au cours d'une conférence avec le Dr Ralph (Suite à la page 13, col. 5)

Victoire de l'Ouest dans la "bataille" de Norvège

Le parti au pouvoir ratifie la position de collaboration avec les Occidentaux

OSLO (PA) — La Norvège risque de s'attirer la haine de la Russie et se rangera du côté de l'Ouest en prenant part aux pourparlers sur la défense du Nord de l'Atlantique.

En dépit des avertissements russes, le parti travailliste qui domine en Norvège a approuvé la politique occidentale du ministre des Affaires étrangères, M. Halvard Lange. Le vote fut de 229 contre 33 au cours d'une réunion du parti, mais, hier, l'opposition a changé d'attitude et a rendu la décision unanime.

On s'attend que le Parlement

accepte la chose dans le courant de la semaine; l'approbation du Parlement est essentielle. Tous les partis, sauf le faible groupe communiste, appuient la politique de Lange.

Le fait que la Norvège se joindra aux négociations du Pacte de l'Atlantique n'est maintenant plus qu'une question de temps.

Lange a dit qu'il est nécessaire pour la Norvège de se tourner vers l'Ouest parce qu'il croit que les Nations Unies ne peuvent pas seules assurer la paix. Les chefs norvégiens sont d'avis qu'un système (Suite à la page 13, col. 4)

Une protestation du MRP à Paris

PARIS (AFP) — Le comité national a voté, à l'unanimité, une motion relative "au procès scandaleux intenté contre le cardinal Mindszenty", dans laquelle "il élève une protestation solennelle contre le verdict de Budapest et affirme à son encontre les droits imprescriptibles de la personne humaine et le patrimoine commun de tous les hommes libres".

Londres veut éviter tout nouveau retard

LONDRES (AFP) — M. Ernest Bevin a envoyé des instructions à sir Oliver Franks, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, sur l'attitude à adopter au cours des négociations à sept sur le projet de Pacte de l'Atlantique, apprend-on de source généralement bien informée.

Dans un message communiqué à son représentant à Washington le chef du Foreign Office lui recommanderait, en vue d'accélérer la marche de ces négociations, d'éviter tout ce qui serait susceptible de provoquer au sein du Congrès, des réactions à effet dilatoire.

WASHINGTON (AFP) — On croit savoir que le texte du projet de Pacte de l'Atlantique a été câblé par le département d'Etat aux ministres des Affaires étrangères des puissances européennes intéressées. Cette transmission aurait en lieu, après l'entretien que le secrétaire d'Etat Dean Acheson a eu samedi avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France, du Canada et des pays du Benelux.

(Suite à la page 13, col. 6)

Un vaste complot découvert à La Paz

BUENOS AIRES (AFP) — La Paz s'est réveillée ce matin dans le calme, après la découverte du complot destiné à renverser le gouvernement de Enrique Hertzog. Le ministre de l'Intérieur de Bolivie a publié, de bonne heure ce matin, un communiqué donnant les détails de ce vaste complot dans lequel se trouvaient impliqués de nombreux émigrés boliviens au Pérou et en Argentine. Le gouvernement accuse le "mouvement nationaliste révolutionnaire", auquel appartient l'ancien

(Suite à la page 13, col. 4)

112 prisonniers sont libérés

JERUSALEM (AFP) — Cent douze prisonniers de guerre israéliens ont été libérés du camp transjordanien de Mafraq et sont arrivés à midi dans les lignes juives de Jérusalem. Il reste encore 509 prisonniers juifs aux mains des Transjordaniens qui seront très prochainement libérés.

Contrôles sur les huiles et graisses abolis aujourd'hui

M. C. D. Howe, ministre du Commerce, a annoncé aujourd'hui l'abolition des contrôles d'exportation et d'importation sur les huiles et graisses animales, végétales, et les huiles de poissons. Ceci fait suite à une décision du Conseil international des vivres d'urgence d'abolir les allocations internationales sur ces articles.

Durant la période de mise en vigueur de ces allocations, le Canada était engagé à maintenir un système de contrôle de l'importation pour assurer que nos achats soient gardés dans les limites des allocations établies par le conseil. Toutefois, avec la suspension des allocations internationales, le Gouvernement a aboli les contrôles d'importation domestiques. On a aussi constaté que le maintien du contrôle de l'exportation sur les huiles et les graisses produites au pays n'est plus nécessaire.

Autre ajournement accordé à Sam Carr

La comparution de Sam Carr en Cour du magistrat, ce matin, sur accusation d'avoir conspiré avec l'ambassade russe dans le but de contrefaire un passeport, fut ajournée de quelques minutes seulement.

L'accusé y était pour subir son enquête préliminaire, mais son avocat, Carl Herman, de Toronto, demanda un deuxième ajournement, afin de lui permettre de préparer sa défense.

Le magistrat Joachim Sauvé y consentit, déclarant catégoriquement que lors de la prochaine comparution, fixée au premier mars, l'accusé devra opter pour un procès devant un jury ou devant un jury.

Le procureur de l'accusé a laissé entendre que lors de la prochaine comparution de Carr il est possible qu'il demande qu'un cautionnement soit fixé.

Me Robert Forsyth, c.r., représentait le ministère de la Justice. Le jeune avocat de Carr a déclaré qu'il s'attend qu'un autre avocat vienne occuper pour la défense lors du procès.

Pour le moment, Carr est incarcéré à la prison de la rue Nicolas, où il fut conduit dès son arrivée à Ottawa des Etats-Unis.

Invasion de l'île Haïti?

BUENOS AIRES (AFP) — Des voyageurs arrivés à Caracas, venant de Haïti, rapportent une imminente invasion de Haïti par la République dominicaine dont plusieurs milliers de soldats seraient massés à la frontière. Des étrangers, dont l'un serait un ministre mexicain, ont quitté en grande hâte Haïti. Trois cents Haïtiens auraient déjà fui.

Treize morts violentes en fin de semaine dans l'Est

Trois victimes dans un incendie — Grave accident de la route en Nouvelle-Ecosse

(Presse canadienne)

Trois membres d'une famille de cultivateurs du Québec ont perdu la vie dans l'incendie qui a détruit leur domicile et deux femmes de la Nouvelle-Ecosse ont été tuées dans un accident d'automobile, portant à 13 le bilan des morts violentes qui ont marqué la fin de semaine dans l'Est du Canada.

M. et Mme Andrew Ross, tous deux âgés de 86 ans, et leur fils, Allan, 54 ans, ont péri dans les flammes qui ont de bonne heure, samedi matin, détruit leur maison de ferme située près d'Ormslow, Québec.

Violet Martin, 18 ans, de Milton, N.-E., et Elsie White, 33 ans, de Liverpool, N.-E., ont été tuées dimanche lorsque leur automobile laissa la route près d'Allendale, N.-E., et capota plusieurs fois. Six autres personnes furent blessées, dont trois grièvement, dans cet accident.

A Hearst, Ont., Mme Marie Brasseur, 35 ans, a été tuée d'une balle à sa résidence, samedi soir; la police a arrêté son époux qu'elle trouva en train de prendre son souper et qui lui remit le revolver meurtrier.

Deux piétons âgés, Enock Down, 78 ans, de St-Thomas, Ont., et Joseph Braithwaite, 74 ans, un aveugle de Fesserton, Ont., sont morts après avoir été frappés par une automobile près de leurs résidences. Gerry Curtis, 17 ans, de Kitchener, Ont., a été tué lorsque l'automobile qu'il conduisait dérapa et alla s'écraser sur un arbre.

Jacques Raymond, âgé de 5 ans, de Notre-Dame-du-bon-Conseil, Qué., a été mortellement blessé lorsqu'un camion conduit par son père frappa un pont.

Une enquête a été ordonnée sur la mort de Bert Taylor, 55 ans, qui est mort d'une blessure causée par une balle à son domicile de Bedall Settlement, près de Woodstock, N.B. Le coroner croit que c'est un cas de suicide.

(Suite à la page 13, col. 4)



La reine de la semaine du festival sportif, Norma Munro, accompagnée de ses deux princesses a présidé le concours final pour le choix de la reine d'Ottawa et de la reine de la région. Ce concours eut lieu samedi soir, au parc Lansdowne sous les auspices de la Chambre de commerce des jeunes. On voit ici Sa Majesté entourée d'un groupe de figurants du carnaval; on reconnaît sur la photo: Bugs Bunny, un pirate, un agent de police, Mickey Mouse, et plusieurs bouffons.

(Photo Le Droit — par Pierre NORMANDIN)

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Le Droit

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Publié par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux (Léon)

SIÈGE SOCIAL: 368, RUE DALHOUSIE

TELEPHONES: OTTAWA 3-4061, CKCH 2-1701

Services télégraphiques: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE, AGENCE FRANCE-PRESSE et REUTER, Abonné à la CIP

Correspondants dans les principales villes et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa"

LUNDI, 21 FEVRIER 1949

Le cas des dépatrés

S'il est une catégorie d'immigrants désirables et méritant toute la sympathie des autorités gouvernementales des divers pays disposés à les recevoir, c'est bien celle des dépatrés, dont il faut tâcher de fixer définitivement le sort.

Ces personnes sont des victimes de la dernière guerre. Elles ne veulent ou ne peuvent plus, pour des raisons de sécurité ou de politique, retourner dans leur patrie et elles vivent actuellement dans des camps particuliers qu'on leur a destinés, en attendant qu'on puisse les faire émigrer sous des cieux où ils pourraient désormais mener une existence satisfaisante pour eux et utile à la nouvelle communauté nationale qui les reçoit.

Des gouvernements, dont celui du Canada, se sont entendus pour s'occuper du cas de ces dépatrés. Ceux-ci émigrent de leur plein gré, en toute liberté. On s'emploie à leur trouver des situations avant leur départ, et on leur fait signer une formule de requête qui les engage aussi à demeurer au moins un an à l'emploi pour lequel on les choisit.

Le fait pour l'immigrant qu'il est assuré d'avoir pour une période de douze mois un travail pour lequel il est apte et même qualifié, a de quoi l'encourager à partir, à le rassurer sur son avenir immédiat. Il peut survenir, certes, que toutes ses espérances ne soient pas accomplies, qu'il ne réponde pas non plus à tout ce que son employeur attendait de lui. Alors, par le Service national de placement, on s'efforce de lui trouver une autre occupation ou un autre employeur. On voit à régler ainsi les motifs raisonnables de dissatisfaction.

Il semble que la plupart du temps les immigrants acceptés aux conditions mentionnées remplissent leurs obligations. C'est ainsi que, tout récemment,

le ministre du Travail faisait part que 6,529 personnes déplacées venues au Canada avaient tenu leur engagement de travailler durant un an dans l'emploi convenu avec elles.

Mais il arrive aussi que certains ne remplissent pas leurs obligations, donnent un mauvais rendement ou encore laissent délibérément leur travail. Ils rendent ainsi la situation difficile, délicate même, pour les autorités du pays qui les a acceptés, et cela peut aussi avoir des conséquences sérieuses pour leurs compatriotes qui sont encore dans les camps de dépatrés d'Allemagne. Ces autorités peuvent alors devenir plus circonspectes et plus exigeantes, craindre plus pour le succès pratique de cette initiative d'immigration. Ces gens doivent donc faire tout ce qui dépend d'eux pour s'en tenir à leur contrat, d'autant plus, encore, qu'après l'expiration de leur engagement, au bout de douze mois, on ne les abandonne pas, puisqu'on voit à leur obtenir, s'il y a lieu, une autre besogne que celle qu'ils accomplissaient depuis leur arrivée.

On attire en outre l'attention des employeurs, des parents ou amis de ces immigrants sur le soin de ne pas inciter ces derniers à laisser leur travail initial pour en accepter un autre. L'heureux résultat de ce mouvement d'immigration dépend essentiellement de la fidélité de ceux qui en bénéficient aux obligations contractées. Les invitations, mêmes les mieux intentionnées, faites aux immigrants de changer d'emploi ne servent pas leur véritable bien, à cause sans doute des dérangements et des complexités qui en découlent.

En suivant bien ces prescriptions, tous contribueront à faire le plus pleinement réussir une entreprise d'humanité et de charité chrétienne qui ne peut laisser personne indifférent.

Henri LESSARD

Pourquoi ferait-on ce changement?

La Commission de police de Hull existe depuis plus de quatre ans et fonctionne très bien. Au cours de la dernière campagne électorale, en décembre, promesse a été faite qu'on n'y toucherait pas, qu'on la laisserait subsister telle quelle, et l'on avait bien raison de prendre cet engagement.

Pourquoi alors ferait-on un changement dans sa composition actuelle, un changement qui semble assez secondaire à sa face même, mais qui, toutefois, peut prêter à certaines conséquences désavantageuses? Serait-ce le prétexte d'autres changements subséquents, un sondage afin de voir s'il y aurait ou non des réactions au sein du conseil lui-même et dans l'opinion publique? La composition de la commission de police est déterminée par une loi spéciale obtenue de la Législature de Québec. Cette loi désigne comme commissaires le maire de la ville, l'un des protonotaires et le shérif du district judiciaire de Hull. C'est le conseil qui, par règlement basé sur la loi, a décidé que l'un des commissaires serait le protonotaire senior.

Or, maintenant, on veut amender ce règlement pour lui faire dire que le choix peut aussi bien se porter sur l'un

ou l'autre des protonotaires. On n'en est tout de même pas venu à l'idée de faire le changement sans avoir celle de faire une substitution, une autre nomination un jour plus ou moins prochain.

Le protonotaire senior est tout à fait compétent, remplit la fonction avec grand dévouement depuis bientôt cinq ans, et il est même le président de la commission.

Alors, pourquoi modifierait-on le règlement de façon à pouvoir éventuellement l'évincer? Ne serait-il plus persona grata auprès de certains? Il a été le choix du conseil municipal du temps et il pourrait ne plus être agréable au conseil d'aujourd'hui, qui ne contient tout de même que quelques nouvelles figures?

Le conseil n'a-t-il pas par ailleurs assez de besogne à accomplir sans se livrer à celle d'ouvrir une brèche possible dans cette institution de la Commission de police, une brèche à laquelle on pourrait ensuite ajouter graduellement jusqu'à saboter plus ou moins cet important et salutaire organisme?

On devrait donc laisser le règlement tel qu'il est.

H. L.

Initiation aux travaux manuels

L'ouverture d'une classe d'initiation aux travaux manuels à l'école Reboul, à titre d'essai, sera probablement autorisée par la commission scolaire de Hull qui a obtenu du gouvernement provincial un octroi de mille dollars à cette fin. On songeait depuis longtemps à l'établissement d'un tel cours. Le programme scolaire est déjà chargé mais le travail manuel constituera un changement si complet d'avec les autres matières qu'il pourra être exécuté après les heures de classe sans surmener les enfants.

Quelle que soit la profession ou le métier qu'embranchera l'écolier après ses études, la connaissance des éléments du travail manuel: manement du marteau, de la scie, de l'équerre, du vilebrequin lui sera toujours utile pour les divers petits travaux domestiques. Plus tard même, si la chose se pratique avec envergure, on pourra orienter les talents particuliers de chaque élève et accorder plus d'attention en classe de travaux manuels à ceux qui se destineront aux métiers de la construction, tandis qu'on n'enseignera que les éléments aux autres qui sont plutôt doués pour les tâches intellectuelles. Si l'expérience de l'école Reboul donne des résultats satisfaisants, la commission scolaire songera peut-être à ouvrir des classes d'initiation aux travaux manuels dans toutes les écoles pour garçons.

J.-P. V.

L'anglomanie au Canada

Mgr Camille Roy, dans son "Tableau de la Littérature canadienne-française", signale l'existence d'un auteur dramatique qui, au début du XIXe siècle, faisait oeuvre de pionnier dans ce domaine, en notre pays. L'une de ses pièces s'intitulait "L'anglomanie". Titre révélateur, qui dénote un état de choses déjà suspect. Si nos souvenirs sont exacts, Philippe-Aubert de Gaspé, dans ses "Mémoires", se fait un devoir de rappeler que les dames de la société québécoise se plaisaient à parler anglais dès qu'une Anglaise s'introduisait dans leur cercle.

L'anglomanie a donc des origines très anciennes et... nettement québécoises! Comme l'anticléricalisme, ce défaut ne devrait pourtant pas être un article d'exportation. Malheureusement, il s'est quand même étendu — "corruptio optimi pessima", diront certains sadiques — et s'il faut en croire l'article d'André Laurendeau, dans la dernière livraison de "L'Action Nationale", Montréal n'aurait pas échappé à la contagion.

"Avons-nous fini d'énumérer le compte de nos ridicules et de nos faiblesses, écrit-il? Voici un autre milieu. Des bourgeois moyennes données aux sports de la charité... Sur vingt femmes, l'une est anglaise... La conversation s'engage en français par petits groupes isolés: mais dès qu'elle devient générale, on parle anglais".

Tiens! La aussi! Sans doute, dans la capitale canadienne, la situation inverse se présente-t-elle assez souvent ou sur vingt femmes — ou vingt hom-

mes — une seule — ou un seul — est de langue française. L'usage de l'anglais devient donc nécessaire. Cependant, est-on bien sûr que chaque fois que la majorité est canadienne-française, la conversation s'établisse automatiquement dans notre langue?

G.-H. D.

AU JOUR LE JOUR

Avec à-propos, Me Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay aux Communes, a soulevé récemment la question de la représentation diplomatique du Canada au Vatican. Mercredi dernier, dit-il, le corps diplomatique présentait ses sympathies au Souverain Pontife à l'occasion de la condamnation et de l'emprisonnement du cardinal Mindszenty, Primat de Hongrie. Une quarantaine de pays exprimèrent ainsi par leur représentant officiel leur désir de partager la douleur du Pape devant les persécutions infligées à ce Prince de l'Eglise. Faute de diplomate accrédité auprès du Saint-Siège, le Canada ne figurait pas parmi les Etats qui ont organisé ce geste pourtant très significatif. C'est d'autant plus regrettable qu'il n'y a probablement pas un seul membre du gouvernement canadien qui ne reprouve l'inique procès imposé au cardinal Mindszenty et qui ne tienne à faire connaître cette réprobation.

Pourquoi n'élargirait-on pas la rue Sussex, du côté de l'édifice Connaught? On obtiendrait ainsi tout l'espace voulu pour le stationnement des autobus du Transport Urbain de Hull. On éviterait l'encombrement qu'ils sont censés provoquer sur cette artère et on ne serait plus obligé de les envoyer se promener jusque sur l'avenue Mackenzie, comme on le fait présentement.

G.-H. D.

BILLET

L'art alsacien

A l'occasion de l'exposition des chefs d'oeuvre de l'art alsacien et de l'art lorrain, organisée au musée des Arts décoratifs, à Paris, voici un important extrait d'un article inédit qu'écrivait alors Léandre Vaillat, sur l'art alsacien, en particulier:

Gauloise, romaine, allemande et franque, séjour de prédilection des rois mérovingiens, protégée par Charlemagne, liée à l'ascension, puis au déclin des Othoniens, des Souabes, et des Habsbourg, divisée en seigneuries et en républiques citadines, l'Alsace dut se forger à travers tant de vicissitudes une âme qui résista aux atteintes extérieures. Terre riche, faite d'une plaine fertile et de coteaux où mûrit un vin généreux, limitée par le Rhin et les Vosges, elle a des antennes vers la France et l'Allemagne, vers la Rhénanie et les Pays-Bas, vers la Suisse et l'Italie, elle aménage des influences pour se retrouver elle-même. Souvent dans l'oeuvre d'un artiste ou d'un atelier on peut suivre la source de son inspiration dictée par les grands courants internationaux jusqu'à l'épanouissement du sentiment personnel. Il n'est que d'observer l'oeuvre collective des grands ateliers strasbourgeois du XIIIe siècle, l'évolution d'un sculpteur comme Nicolas Gerhaert de Leyde, la progression d'un Martin Schongauer, d'un Hans Baldung-Grien ou d'un Sébastien Stoskopf, peintre de natures mortes, qui tous au début de leur carrière ont cherché au loin un enseignement à la mort avant de se ressaisir et se replier dans l'esprit de la terre natale. Il arrive qu'un originalisme comme Drolling transpire dans son dépaysement parisien les qualités d'intimité et de discrète poésie populaires qui sont familières à sa race.

On conçoit que dans un pays où l'existence était si aisée, le décor de la vie ait suscité, en dehors de la peinture et de la gravure, de l'architecture et de la sculpture, des ouvrages comme la tapisserie de la fin du moyen-âge, l'orfèvrerie et la faïence de Strasbourg, les tissus de Mulhouse. Pas d'art princier, sauf entre le XIe et le XIIe siècles et au XVIIIe siècle, où les princes évêques de Strasbourg tiraient un semblant de cour; l'art alsacien est celui d'une bourgeoisie.

Toute exposition comporte un "clou": celui du Pavillon de Marsen est de taille. La cathédrale de Strasbourg, en effet, est la seule au monde qui ait conservé les épreuves sur parchemin de ses maîtres d'oeuvre du XIIIe, du XIVe et du XVe siècles, en somme les dessins originaux de sa construction. Elle le doit au fait qu'elle a su maintenir sa fabrique laïque, fondée vers 1200 sous le nom d'oeuvre Notre-Dame, pour recueillir les dons et les legs faits en faveur de sa construction et de son entretien. On lit au Pavillon de Marsen l'histoire de toutes les tergiversations du plan qui ont abouti à faire de la façade occidentale et de la flèche le symbole de l'Alsace, ainsi que les statues de grès rouge qui l'ornaient et que le temps a noircies.

Léandre VAILLAT
S. I. F.

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 21 FEVRIER 1929

La Législature de l'Alberta ratifie la vente des chemins de fer de cette province au National-Canadien et au Pacifique-Canadien, pour la somme totale de \$25 millions.

La Législature d'Ontario autorise la ville d'Ottawa à emprunter le montant de \$319,000 pour des travaux municipaux.

Le rapport annuel du Service d'hygiène du Québec montre une diminution encourageante de la mortalité par la tuberculose et les maladies contagieuses.

L'aviateur et explorateur américain Richard E. Byrd fait une grande envolée au cours de laquelle il découvre de vastes territoires dans l'Antarctique, territoires dont il dresse partiellement la carte.

Le Sénat canadien adopte un bill pour voyager à l'établissement de tribunaux de divorce dans l'Ontario.

LE CONFLIT MONDIAL

Voici la première partie du courageux discours que M. Léon-J. Raymond, député libéral de Wright, a prononcé sur l'attitude du Canada devant le présent conflit mondial, au début du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône:

Je ne crois pas avoir été désigné tout particulièrement par certaines personnes et organisations, en ma qualité de membre du Parlement, pour recevoir des communications m'invitant à demander à la Chambre de se déclarer en faveur de la neutralité en cas de guerre, et aussi à me prononcer moi-même sur cette question.

Comme je n'aurai probablement pas d'autre occasion d'exposer mon opinion à ce sujet, je m'empresse d'indiquer clairement mon attitude à l'égard de la participation du Canada dans une guerre future.

Je signale tout d'abord, monsieur l'Orateur, que je n'ai pas l'intention de préconiser que le parlement canadien adopte une politique de neutralité comme principe directeur, advenant une nouvelle guerre. Tous les Canadiens désirent vivement la paix, j'en suis sûr, bien qu'ils ne s'expriment pas sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer la paix véritable dans le monde.

A mon sens, nous devons avoir une grande confiance dans le succès ultime de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, en attendant qu'elle atteigne son but et parvienne à régler les différends internationaux d'une manière pacifique, il nous appartient de trouver le plus tôt possible les moyens de sauvegarder la paix.

Ici, au Canada, comme, d'ailleurs, dans le reste du monde, le désir de la paix semble malheureusement égarer certains esprits qui, effrayés par les ravages de la guerre, croient assurer la sé-

curité du pays en se réfugiant dans la neutralité.

Si jamais un conflit, — que Dieu nous en préserve, — ne vient à mettre aux prises les Etats-Unis et la Russie soviétique, ces personnes s'imaginent qu'aucun de leurs intérêts ne sera mis en jeu et qu'elles pourront échapper à cette lutte titanessque par la simple expression de leur volonté de se tenir dans l'isolement. Pour ces gens, monsieur l'Orateur, le différend qui divise les Etats-Unis et la Russie soviétique est un purement d'ordre économique et rien d'autre n'y est en jeu, et j'ai l'impression qu'à leurs yeux les Etats-Unis et la Russie soviétique sont tout simplement deux gangsters internationaux qui se disputent la suprématie économique du monde; qu'on peut les laisser se battre et, même si la Russie soviétique l'emporte, le Canada ne se portera pas plus mal.

Ces Canadiens se trompent grandement. Des rivalités économiques, certes, opposent les démocraties occidentales d'une part, en particulier les Etats-Unis, et la Russie soviétique et ses satellites, d'autre part. Il n'y a rien d'étonnant et d'extraordinaire dans ceci car rien n'est parfait sur notre planète, et dans la vie des nations comme dans celle des individus le bien et le mal sont mêlés, et la pureté d'intention est plus ou moins absente chez les uns comme chez les autres. Mais quelles que soient les intentions réelles des gouvernants de ces deux groupes de nations, il y a certainement autre chose en jeu dans ce conflit que le régime capitaliste et le régime démocratique de l'Occident avec toutes leurs fautes et leurs imperfections.

Qu'est-ce que les Russes, monsieur l'Orateur, ont dit aux Polonais, aux Roumains, aux Yougoslaves, aux Hongrois et aux Tché-

coslovaques, pour les rallier à leur cause? Ils ont tenté de leur faire croire que les tares et les imperfections du système capitaliste et du régime démocratique étaient seules en jeu. Selon leurs dires, il s'agissait seulement de libérer le peuple de ce qu'ils appelaient l'impérialisme américain et un régime démocratique désuet. Les communistes de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie réussirent à atteindre leur but. Il fallait combattre le prétendu impérialisme américain et, de fait, ils triomphèrent de ce qu'ils appelaient de ce nom. Il fallait détruire ce qu'ils appelaient un régime démocratique désuet et, de fait, ils y parvinrent.

Mais une question s'impose maintenant: qu'ont-ils mis à la place? Ils ont établi une dictature athée et matérialiste qui nie les droits de la personne humaine et de la religion. Aujourd'hui, les communistes s'en prennent aux libertés fondamentales de la personne humaine et à l'Eglise du Christ. Par tous les moyens, ils cherchent, dans ces pays, à supprimer la religion, à s'emparer des écoles et à transformer l'homme en simple roue matérielle d'un Etat onnipotent et oppresseur.

La récente arrestation de Son Eminence le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, par le gouvernement de Budapest, est une éclatante démonstration de ce que j'avance, car la cause de ce prince de l'Eglise est celle des droits humains de millions de personnes vivant derrière le rideau de fer. Le cardinal Mindszenty a été arrêté parce qu'il a osé défendre les droits de la personne humaine et ceux de la religion. Les communistes hongrois font des efforts inouïs pour faire croire au monde que ce défenseur des droits de Dieu et de la personne humaine est un traître à son pays; mais tout ce dont ce héros chrétien,

cependant, est coupable, c'est d'avoir eu le courage de défendre ces mêmes droits, comme c'était son devoir de le faire.

Et en passant, monsieur l'Orateur, je tiens à protester de toutes mes forces, au nom de mes électeurs et, je pourrais dire, au nom du peuple canadien, contre le crime inouïable dont le gouvernement hongrois vient de se rendre coupable à l'égard de Son Eminence le cardinal Mindszenty.

Ce qui se déroule derrière le rideau de fer prouve que, indépendamment des intentions officielles des gouvernements, il y a, dans le conflit entre la Russie soviétique et l'Occident, autre chose en jeu que le prétendu impérialisme américain et les tares du régime démocratique occidental. C'est quelque chose, c'est les libertés fondamentales de la personne humaine, celles de l'Eglise et des droits de Dieu.

L'Italie eut subi le même sort que la Tchécoslovaquie si, aux dernières élections générales, le peuple italien malgré les appels des communistes contre le prétendu capitalisme américain et les tares de la démocratie occidentale, n'avait pas compris que le véritable enjeu était les libertés fondamentales de l'homme, les droits de l'Eglise et de Dieu.

Que les Canadiens ne se trompent pas, monsieur l'Orateur, le sort que les pays placés derrière le rideau de fer ont subi les uns après les autres, est la préfiguration de ce qui se passera en France si jamais les communistes viennent à s'emparer du pouvoir. C'est également le même sort qu'ils feront subir aux Etats-Unis, au Canada, à la Belgique, à l'Angleterre à la Hollande, à la Scandinavie à l'Espagne et au Portugal, si jamais la Russie déclenche une guerre contre les Etats-Unis et que les démocraties occidentales ont les dessous.

(à suivre)

A travers la presse

L'ACTION CATHOLIQUE — Les diocèses d'Edmundston sont dans la joie. Rome leur a donné un pontife dans la personne de Mgr Romeo Gagnon, ci-devant vicaire général de Nicolet.

S. Exc. Mgr Gagnon — Le nouvel évêque que est une figure bien connue dans le clergé. Tous ceux qui ont eu l'avantage de le croiser sur le chemin de la vie ont pu apprécier sa grande modestie qui ne réussissait pourtant pas à dissimuler des talents remarquables.

A Québec, on n'a pas oublié le professeur de droit canonique érudit et dévoué, ainsi que le prêtre hautement sacerdotal. Ailleurs, dans les milieux ruraux, on pensera davantage à l'apôtre de la colonisation qui, par la clarté de ses idées, le dynamisme de ses remarques, savait hausser le ton des assemblées ou congrès.

Le Saint-Père appelle le vicaire général de Nicolet dans un diocèse encore neuf où son prédécesseur avait accompli déjà beaucoup en peu de temps. A sa tâche épiscopale, S. Exc. Mgr Gagnon appliquera désormais sa science et ses talents d'organisateur, à la grande joie d'un troupeau docile et vertueux.

L'Action Catholique félicite respectueusement le nouvel évêque et lui souhaite un épiscopat fécond.

Louis-Philippe Roy

LEVANGELINE — C'est toujours une joie pour les fidèles d'apprendre la nomination d'un nouvel évêque, mais pour nous d'Acadie, la nomination de l'évêque d'Edmundston fut une joie particulière. Le digne évêque que nous trouvons n'est pas un étranger, mais un fils de la paroisse.

Le nouvel évêque d'Edmundston — Les Acadiens, et leur joie toute nouvelle aujourd'hui un écho dans tous les cœurs catholiques.

Monsieur Gagnon n'arrive pas au Nouveau-Brunswick en inconnu. Il fut conféré de classe de notre archévêque, Monsieur Robichaud, à l'Université des Pères Dominicains à Rome pendant deux ans, et durant la dernière année, les deux jeunes prêtres, qui ne se doutaient guère que l'avenir leur réservait un rôle si important dans l'Eglise canadienne, se servaient mutuellement la messe chaque matin.

Acadien par sa mère, le nouvel évêque d'Edmundston est un descendant direct des victimes du grand dérangement de 1755. Sa nomination au Nouveau-Brunswick est donc comme le retour, à deux siècles de distance, d'un exilé.

Le Madawaska, l'Acadie tout entière, l'accueillera comme un père bien-aimé et comme un fils respecté.

Emery Leblanc

Maturité littéraire, au Canada français

Par Pierre COURTINES, Ph.D. Professeur de langues romanes à Queens College

L'on reconnaît assez volontiers que l'enrichissement de la littérature d'un pays dépend du succès de ses réalisations dans le domaine de la culture générale, des arts et des techniques. Il ne se passe presque pas d'année sans que les Canadiens français ne commémorent l'anniversaire d'une de leurs grandes fondations: université, école spécialisée, revue technique ou littéraire, institut, etc. Au début de l'année dernière, les Canadiens français célébraient avec éclat, à Montréal et à Québec, le 75e anniversaire de la fondation de l'Ecole Polytechnique, école dont les réussites sont telles que, dans le domaine des sciences, ceux de ses élèves qui veulent s'en donner la peine peuvent atteindre les sommets.

Si la jeune littérature canadienne connaît aujourd'hui le succès que l'on sait, celui-ci est dû, dans une très large mesure, au climat culturel préparé et lentement mûri depuis le début du siècle par les grandes écoles canadiennes-françaises. (Cf. Revue Trimestrielle Canadienne, 34ème année, No 135, Montréal, Automne 1948: Comptendu des fêtes du 75e anniversaire de l'Ecole Polytechnique 1873-1948.)

M. Robert Charbonneau, de l'Académie canadienne-française, vient de lancer son tout dernier roman intitulé: *Les désirs et les jours* (Editions de l'Arbre Montréal, 1948, 249 pages). C'est un roman de mœurs construit autour de deux personnages principaux: Auguste Prieur, fils d'un "surintendant" des Chemins de fer canadiens, et Pierre Masséna, fils adoptif d'un faiseur d'élections. L'auteur cherche à expliquer le caractère rebelle de Pierre en se servant des procédés psychologiques courants.

"Il est le fils d'une femme de ménage qui l'a vendu. Eugénie et Bernard ne savent pas qu'il le sait. Aussi ne s'expliquent-ils pas sa taciturnité. En apprenant la vérité, il a été accablé. Il a pensé à se tuer."

"Ne pouvant continuer d'aimer Eugénie comme sa mère, maintenant qu'il sait qu'elle n'a pas le droit à ce nom, il se tourne contre elle avec toute l'ardeur qu'il a mise jusqu'à là à l'aimer. Il aurait pu l'aimer pour elle-même car elle est bonne pour lui. Mais elle a surpris sa confiance. Cet amour qu'elle lui inspirait sous de fausses représentations, elle ne le voit pas moins à son fils adoptif qu'à la vraie mère. C'est cela que Pierre sent, même s'il est incapable de l'analyser." (pp. 43-44)

Auguste Prieur de son côté se croit écrasé par la société, celle du Québec en particulier. "Il se sent cruellement seul. Les études classiques en l'élevant au-dessus

de son entourage, sans l'élever au niveau de ceux de ses camarades dont les parents sont riches, le laissent hétéroclite au milieu de la côte qu'il est toujours exposé à redescendre et que personne n'est capable de l'aider à monter. Il est seul. Il ne doit compter que sur lui-même. On ne se doute pas de ce qu'il faut de force de caractère au fils d'un ouvrier pour continuer quand les parents n'ont pas confiance que les études peuvent être utiles et qu'autour de lui on le soupçonne d'avoir choisi la meilleure part par haine de ce qu'on appelle le travail." (pp. 50-51)

En sommes les personnages sont Canadiens français en vertu des circonstances. Les problèmes auxquels ils font face ne sont pas spécifiquement québécois. Cela est d'ailleurs conforme aux théories littéraires de l'auteur qui aime faire oeuvre individuelle sur un plan plus large que celui qui lui offrirait la seule province de Québec. Dans son ouvrage, nous voyons se dessiner, se développer et se satisfaire la volonté d'arriver d'Auguste, même si elle doit se plier aux nécessités de la politique.

En suivant les diverses étapes de la vie d'Auguste et de Pierre, nous apprenons à connaître les ressorts psychologiques qui les font agir. L'ouvrage est bien écrit, ne rebute jamais le lecteur et fait honneur à la littérature canadienne. Il est vrai que certains croient y trouver une critique systématique des mœurs canadiennes et que d'autres blâmeront chez l'auteur sa tendance à souligner les aspects les moins reluisants des grandes villes canadiennes. Nous préférons nous attacher à l'étude des caractères, ce par quoi l'auteur mérite qu'on étudie son oeuvre.

M. Roger Viau nous donne dans *Contes en noir et en couleur* (Editions de l'Arbre, Montréal, 1948, 259 pages) dix contes d'inégale longueur mais qui sont tous dans la tradition française. Les personnages qui défilent sous nos yeux sont des paysans, des citadins, des petits bourgeois, artistes étudiants, marchands, un chevalier du temps de la Guerre de Cent Ans et quelques suppôts de l'Empire britannique. C'est assez dire que la palette de l'auteur est colorée. Toutefois, l'action de la plupart de ses contes se déroule au Canada.

Tout se passe comme si l'auteur avait vraiment participé aux aventures et mésaventures de ses héros. C'est un réaliste au bon sens du terme, doué de malice et d'une psychologie sûre. Il faudrait bien peu de choses pour que plusieurs de ses contes méritent de figurer dans les anthologies. S'il est un débutant dans le domaine des lettres et s'il persévère, nous prophétisons à M. Roger Viau un succès du meilleur aloi.

Pierre COURTINES

Faites ça... et vous vivrez!

Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nous avons touché du Verbe de Vie, car la Vie a été manifestée, et nous l'avons vue, et nous lui rendons témoignage, et nous vous annonçons la Vie éternelle qui était dans le sein du Père et qui nous a été manifestée. (1 Jn 1, 1-2)

Dans l'humanité s'est humilié le Fils de Dieu pour que nous n'ayons pas à nous excuser de n'être pas comme lui. C'est cette grandeur et cet abaissement à la fois que saint Jean manifeste à la face de qui veut l'entendre.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Villes et villages au Canada

NEWCASTLE

Cette ville du Nouveau-Brunswick possède plusieurs avantages, dont les principaux consistent en ce qu'elle est le chef-lieu du comté de Northumberland et qu'elle possède un port, aménagé sur la rivière Miramichi, à 167 milles de Saint-Jean. Le port est le terminus de la navigation profonde sur cette artère vitale. Elle tire des profits considérables du commerce du bois et de la manutention des minerais. Ses institutions comprennent une école supérieure, une académie commerciale, un couvent et un hôpital moderne. On y construit des navires et on y fabrique du papier. Un poste de radio puissant pour les communications internationales y est installé. La ville de Newcastle est le rendez-vous d'un grand nombre d'amateurs de pêche et de chasse. La population de Newcastle, suivant le recensement de 1941, est évaluée à 2,555 âmes.

Ecole pour contremaitres

Un centre d'internat pour l'instruction des chefs d'équipe et des contremaitres, le premier en Angleterre, vient d'être installé par la Tube Investments Ltd., important groupe anglais de constructeurs mécaniques. Administré comme une université, avec un directeur et un personnel réduit mais permanent et un certain nombre de conférenciers pris à l'extérieur, le centre a pour but de donner au personnel surveillant, ou à ceux qui en feront partie un jour, une connaissance plus complète de l'industrie dans son ensemble ainsi que l'habitude de la conduite du personnel ouvrier. Le cours, qu'on croit le premier de ce genre dans le monde, doit durer trois mois, la dernière semaine de chaque mois devant être passée à l'extérieur. Le reste du temps, les étudiants étudient les divers aspects de l'industrie dans des usines du groupe.

B.I. du R.U.

Patrons et employés du Syndicat de l'Industrie de l'imprimerie fraternisent

Des contrats sont déjà signés dans deux entreprises et des négociations sont en cours ailleurs—Fonds de retraite — Témoignage d'estime à M. Armand Morin, agent d'affaires.

Le Syndicat catholique et national de l'Industrie de l'imprimerie qui groupe des employés de quatre entreprises importantes de l'imprimerie dans la région, a tenu une importante réunion samedi soir, dans le nouveau quartier des Syndicats, à 175, de la rue du Pont, où fut suivie d'un programme récréatif, avec service de rafraîchissements et d'un goûter. Les patrons avaient été invités à se faire représenter par la circonscription et la plupart avaient répondu à l'invitation.

M. Armand Morin, président et agent d'affaires du Syndicat, souhaita la bienvenue à tous et donna ces renseignements intéressants sur le mouvement. Il a annoncé que des contrats de travail étaient déjà signés avec l'imprimerie Leclerc et pour trois catégories d'employés au "Droit", et que les négociations se poursuivaient avec la perspective de les voir aboutir heureusement sous peu. Dans un autre atelier de Hull, les pourparlers sont aussi en marche.

Le R. P. D. Courchesne, o.m.i., secrétaire général des syndicats, a parlé de son récent voyage à l'Union-Noranda, dans un but d'organisation syndicale. On y a mis sur pied le Syndicat des Métiers de la construction de Rouyn-Noranda, dont la demande d'affiliation au Conseil central d'ici vient d'être reçue et qui sera accordée à la prochaine réunion de cet organe. Le 2 mars. D'autres fondations syndicales sont aussi à prévoir pour un avenir rapproché dans cette région, particulièrement dans le domaine de l'imprimerie.

Le Syndicat a voté une somme de \$100 comme contribution aux frais d'aménagement du nouveau local de la rue du Pont. De plus, il y a eu samedi soir, initiation et admission de onze autres membres dans le groupement.

Les invités présents étaient: MM. Aurèle Gratton, gérant général du "Droit", Camille L'Heureux, rédacteur en chef de ce journal, Conrad Charlebois, gérant, François Massé, assistant-gérant et P. Leveillé directeur et contremaître général de l'imprimerie Leclerc, Oscar Boucher, du Secrétariat diocésain des Syndicats, L. Laframboise, vice-président du Conseil central, B. Prévost, président du Syndicat du bois ouvrier, Me François Chevalier, conseiller juridique du Conseil central, était aussi venu, ainsi que M. Jean-Paul Lemire, gérant du Poste CKCH. Le président de la Fédération de l'imprimerie, M. J.-A. Gagnon, s'était excusé par télégramme de ne pouvoir assister à cette réunion.

Les employés présents ont adressé la parole, de même que MM. Boucher et Laframboise. Ils ont eu des paroles très agréables et encourageantes pour les syndiqués. On a applaudi tout spécialement la nouvelle donnée par le gérant général du "Droit", M. A. Gratton, nouvelle à l'effet que la question d'établir un fonds de retraite au bénéfice des employés de ce journal est plus que jamais à l'étude et qu'elle recevra tout vraisemblablement une heureuse solution d'ici à la fin de la présente année.

Notaire
Georges Lessard
EDIFICE FARLEY
119, rue Hôtel-de-Ville, Hull
Tél. 3-0765

pièces de rechange authentiques
POUR RÉPARER VOTRE APPAREIL Westinghouse

Nous n'utilisons que des pièces de rechange Westinghouse authentiques. Des experts sont prêts à vous assurer un prompt service. Estimation gratuite pour toute réparation d'appareil Westinghouse.

LEMAY ELECTRIC
ENRG
2, rue Principale, HULL
5-7529

SERVICE AUTORISÉ DE RADIOS ET APPAREILS WESTINGHOUSE

MAUX DE TÊTE MIGRAINE NERVOUSITÉ MAL DE DOS DOULEURS PÉRIODIQUES
Soulagés efficacement avec **ANTALGINE**

On a tenu à marquer toute l'appréciation et la gratitude du Syndicat à l'endroit de son président et agent d'affaires, M. Armand Morin, en lui présentant une magnifique serviette de cuir.

M. Armand Trépanier, secrétaire du Syndicat et trésorier du Conseil central, souligna le travail accompli par l'agent d'affaires et fit la présentation au nom de l'assistance.

M. Morin, président-fondateur du groupement et l'un des syndiqués de la première heure dans notre région, qui se dévoua depuis plusieurs années pour le syndicalisme catholique et national, a remercié en termes réellement émus.

Dommages de \$500

Une auto conduite par M. Gérard Lortie, de Gatineau, est venue en collision, samedi matin vers 9 h. 20, à 200 pieds passé le pont de Pointe-Gatineau, avec une auto conduite par M. Gordon Anderson, 166, avenue Sunnyside, Ottawa.

Mme John Haspeck, qui se trouvait dans l'auto de M. Lortie, de même qu'un enfant de cinq ans, a été blessée légèrement au front et à la jambe gauche. Elle reçut les soins du Dr. Henri Robinson, de Pointe-Gatineau, et put regagner son domicile. L'auto de M. Lortie se dirigeait vers Hull, le navé glissant est cause de l'accident. Les dommages aux deux autos s'élevaient à \$500. Le constable Marcel Dussault, de la police provinciale, a fait enquête.

Protestations de la Ligue du S.-Coeur de Ste-Bernadette

Avant pris connaissance de l'avis de motion fait à une assemblée du Conseil de Ville par l'échevin Lionel Emond, appuyé par l'échevin Léo Labelle relativement à l'amendement du règlement 412 qui a trait à notre Commission de police, le 17 courant:

La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Ste-Bernadette de Hull, tient à seconder la protestation de la Ligue du Sacré-Coeur de Notre-Dame, et à s'opposer comme celle-ci à tout changement dans le règlement sus-mentionné No 412. D'ailleurs, les deux candidats à la mairie, dans la dernière campagne municipale, se sont engagés à respecter cette Commission.

Nous espérons que le Conseil de Ville se rappellera cet engagement pris devant la population. La Ligue du Sacré-Coeur, Ste-Bernadette, de Hull. (Communiqué)

Dommages de \$700 dans 12 accidents

Le pavé glissant a été cause de 12 accidents, à Hull, en fin de semaine, et les dommages s'élevaient à plus de \$700. Les automobilistes devraient redoubler de prudence en constatant que les routes sont très glissantes, et qu'il est très dangereux de s'y aventurer sans précautions. Les deux plus graves de ces accidents ont causé \$150 de dommages à deux véhicules dans chacun des cas.

La JOC favorise la construction de l'imprimerie à Hull

La JOC, section Notre-Dame de Grâce de Hull, a fait parvenir à M. H. Léon Leblanc, greffier de la cité, par l'entremise de son secrétaire M. J.-L. Alfred Trépanier, une lettre dans laquelle la section appuie complètement les démarches faites par le ministre des Travaux publics pour faire construire à Hull la nouvelle Imprimerie Nationale. On seconde aussi les efforts du conseil municipal.

Voici le texte de cette lettre: "Avant pris connaissance du contenu de la Résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Hull appuyant les instances faites par l'honorable Ministre des Travaux publics du Canada, dans le but d'obtenir la construction de l'édifice de l'imprimerie du Gouvernement dans notre cité, le Comité de notre Section de la J.O.C. m'a chargé de vous transmettre, à titre de Secré-

ALIE MACHINE SHOP

REPARATIONS GENERALES
Soudure oxy-acétylène et électrique
Réparation et vente de moteurs électriques
Consultez-nous pour vos achats et installations de machines
Notre expérience et nos services sont à votre disposition
146-152, rue MONTCALM Tél.: 3-5816

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.

MEDECINE GENERALE — MATERNITE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, HULL, P.Q. Téléphone: 2-2802

Notaire de la dite Section, notre complète approbation.
Nous appuyons fermement les efforts du Conseil Municipal vers la réalisation de ce projet très important, non seulement favorable à tous les citoyens de Hull, mais de plus, comme étant bien juste qu'il n'en soit pas autrement si l'on veut relever, en accord avec l'appréciation générale de la Capitale, l'aspect de sa ville transpatine, incluse dans les projets d'embellissement du District Fédéral."

Dr NOEL COUTU

CHIRURGIEN
Chirurgie générale
Tél. 5-4787
207, Blvd St-Joseph, Hull
Consultations: 2 à 4 — 7 à 8.30

Dr J. C. SIMARD, B.A., M.D.

MEDECINE GENERALE — MATERNITE
MALADIES DES ENFANTS
Consultations: 2 à 4 p.m., 8 à 9 p.m., 108, rue Panneau: 7 à 8 p.m.
Tél. 2-4732

TREFFLE DESJARDINS

ENTREPRENEUR GENERAL — REPARATIONS
Estimations sur demande
195, RUE ST-LAURENT — HULL
Bureau: 5-5390 Résidence: 5-2733

INSULATION

TEN-TEST — GYPROC
BOIS DE CONSTRUCTION
CHARBON & COKE
BOUCHER FRERES
30, St-Jacques 5-7231 Hull, Qué.

PHARMACIE COMPLETE

A. R. Farley PHARMACIEN — CHIMISTE — ANALYSTE

119, rue Hôtel-de-Ville — Hull, Qué.

Tél. 2-7914

QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS DANS LE DOMAINE PHARMACEUTIQUE

Analyses médicales, prescriptions, médecines françaises, remèdes de famille, nécessaires pour chambre de malade, articles d'hygiène et de toilette, bas élastiques, béquilles, bandes herniaires, supports "SPENCER" abdominaux, esthétiques, post-opératoire, pose-reinale (rein flottant) mesure et ajustage à domicile par notre expertise.

NOTRE PERSONNEL D'UNE EXCEPTIONNELLE COMPETENCE PEUT VOUS SERVIR

SATISFACTION GARANTIE — DISCRETION ABSOLUE

Tél. 2-7914

Evening in Paris
BOURJOIS

Le parfum des idylles.
75c 2.50 et plus

Evening in Paris
Offre sensationnelle!

Poudre odoriférante pour le bain, avec eau de toilette et houppes à titre gracieux.
Les trois pour \$1.75
BOURJOIS

Nouveau! Captivant!

Poli à ongle parfumé

65c Century Garden en teintes en vogue.

VICKS VA-TRO-NOL
45c SOULAGE LA GENE DU AU RHUME DE CERVEAU

NOUVELLE CREME DESODORISANTE
arrête sûrement la TRANSPIRATION

- 1 Arrête instantanément la transpiration pour 1 à 3 jours. Agit sûrement.
- 2 N'affecte pas les robes pour dames ou les chemises d'hommes.
- 3 Elimine l'odeur de la transpiration en 2 secondes.
- 4 N'irrite pas la peau. Antiperspirant. 117,000 gardes-malades la préfèrent.
- 5 Une crème blanche, pure, économe, ne tachant pas, avec un étonnant nouvel ingrédient, Creamogene, ne se cristallise pas ni ne s'écaille dans le pot.

Maintenant avec **CREMAGENE** — garanti ne pas tacher dans le pot.

ARRID 39c aussi 59c

Ne savez pas à demi-protégée, soyez protégée sûrement. Utilisez Arrid, soyez en sûreté!

Pilules Dr. Chase
pour les REINS et le FOIE

RASOIR ROLLS

Se repasse automatiquement, s'affile automatiquement, se rase par lui-même et vous assure un rasage parfait en tout temps.

ce Mal de Dos
peut être dû aux reins!

Chaque goutte de votre sang passe à travers les reins une fois toutes les 7 minutes. Quand les reins ne filtrent pas les impuretés, votre organisme s'alourdit. Vous pouvez être fatigué et avoir mal à la tête—vos articulations sont douloureuses et vous avez mal au dos! Les reins et le foie devant tous deux purifier le sang, le meilleur traitement doit donc aller chez ces deux organes. Les Pilules Dr. Chase pour les reins et le foie font cela à fond. Quand vous prenez des Pilules Dr. Chase pour les reins et le foie, vous savez que c'est un produit sûr que les Canadiens prennent depuis plus d'un demi-siècle. Si vous avez mal au dos ou êtes "mal en train", soignez vos reins—essayez les Pilules Dr. Chase pour les reins et le foie.

Pilules Dr. Chase
pour les REINS et le FOIE

Le rasage est splendide

avec un **RASOIR ROLLS** \$12.50

Essayer **ANTALGINE**
C'est l'adopter

Lotus
YARDLEY

Un appréciable nouveau parfum
par **YARDLEY** \$10.00 \$6.50 \$3.50

Evening in Paris
Special...
Contenant Bâtonnet à lèvres Rouge Poudre faciale en teintes assorties
Les trois pour \$1.25
BOURJOIS

RHUMES RHUMES RHUMES
VICKS VAPORUB
45c Pour soulager la malade frictionnez avec du VICKS VAPORUB

JEL-LAX
LAXATIF NATUREL AUX FRUITS
PETIT 75c GRAND 1.25
PRUNEAUX - FIGES - RAISINS - SENE

ALPHAMETTES
HUILE DE FOIE DE MORUE
CAPSULES LIQUIDES
PREPARATIONS CONTRÔLÉES ET TITRÉES BIOLOGIQUEMENT
4 onces . 75c 10 onces . \$1.75 25 onces . \$3.50 50 onces . \$6.50 100 onces . \$12.50

PILULES ROUGES
50c la boîte ou 3 pour \$1.35
PILULES MORO
50c la boîte ou 3 pour \$1.35

ROBOL (Constipation)
35c la boîte ou 3 pour \$1.00

Avec les hommages et les souhaits de succès de Raoul Jacques, peintre-décorateur, No 73, rue St-Bernard, Tél.: 2-6584

Nouvelles de Hull

Le festival des écoliers de Hull a remporté un succès remarquable

Des joutes de hockey ont été chaudement disputées — Le programme très varié a intéressé la foule pendant la journée — Gagnants des courses et des prix

Une température idéale et une foule de 3.000 spectateurs enthousiastes, jeunes et vieux, sont les facteurs importants qui ont contribué pour la majeure partie au succès remporté par le festival des écoliers de Hull tenu sur la patinoire du collège Notre-Dame dans la journée d'hier.

Le point culminant de la journée fut la joute de la ligue ESH juvénile qui mit aux prises les clubs Wishing Well et Bob Guertin. La partie se termina par le compte de 2 à 1 en faveur du Bob Guertin, mais une période supplémentaire de 10 minutes dut être jouée pour déterminer le trophée offert par M. Nap. Legris. L'équipe Wishing Well remporta les honneurs par 4 à 0. Les compteurs furent pour le Bob Guertin, Raymond Bertrand et Yves Beauparlant, et pour le Wishing Well, Chartrand et Renaud.

Le corps de clairons et tambours du collège Notre-Dame interpréta avec l'habileté et la perfection qu'on lui connaît, les marches "Bienfaiteur", "Très Honoré", "Bernard" et "Gérard". Ils exécutèrent ces quelques pièces sous l'habile direction de M. Henri Fontaine, compositeur.

Les courses

Les courses les plus diverses mirent aux prises des représentants des écoles de Hull. Les gagnants sont les suivants: 7 et 8 ans: Carpentier et Lemieux (Reboul), M. Massé (C.N.D.) et Valin (Larocque); 9 et 10 ans, M. Meloche (Larocque), F. Crête (Reboul) et J. Charbonneau (Ste-Bernadette).

Course à relais, 14 à 16 ans: l'équipe de l'école Caubin, composée de Guy Lafleur, Claude Thérien et Raymond Foucault remporta la palme, et se vit présenter le trophée Chevaliers de Colomb. En l'absence du Grand Chevalier, M. Lionel Ducharme, son représentant, M. Noël Charbonneau, présenta le trophée à l'équipe gagnante.

Course à reculs, 13 et 14 ans: Jacques Larocque (Cauvin), R. Séguin (Reboul) et M. Bélanger (Larocque). Course à la rondelle: Gérard Duval, Gilbert Villeneuve, J. Louis Ménard, Yvon Beauparlant et Eugène Berniquez.

Parties de hockey

Une première partie mit aux prises les équipes Caubin et Larocque, de la section Pee-Wee, de 9 à 12 ans. Caubin remporta la victoire par 4 à 0. Les points des gagnants furent comptés par Fortin, Gauthier, Gunville et Prud'homme, tandis que pour les perdants, Lacoste enregistra le seul but pour sauver son équipe d'un blanchissage évident. Deux punitions furent accordées à MM. Scott et Charron, du Notre-Dame.

Pendant les intermissions, quelques bouffons, personnifiés par MM. Lucien Ricard, François Beauparlant et Claude Caron, firent les frais de la comédie, et accordèrent à l'assistance une agréable détente. Un futur Maurice Richard fit aussi connaître ses prouesses; en effet, Claude Demers, qui âgé de seulement 4 ans, démontra qu'un jeune peut avoir d'heureuses tendances naturelles vers le hockey. Une fillette de 7 ans, Louis Poirier, fit preuve elle aussi de l'habileté en fait de patinage de fantasia, peut se trouver chez les jeunes avec un accent assez prononcé.

Les finissants de 1959 des écoles Ste-Bernadette et Notre-Dame croiseront le fer dans une partie mouvementée qui se terminera par le pointage nul de 0 à 0.

M. Jean-Aimé Desjardins, président de l'école Supérieure de Hull, adressa la parole, ainsi que le R. P. Bergeron, représentant du R. P. A. Bastien, curé de la paroisse Notre-Dame, et M. l'évêque F.-Ernest St-Jean, représentant Son Honneur le maire Alphonse Moussette. Ils félicitèrent les organisateurs de cette magnifique journée sportive et les encourageaient à continuer cette heureuse tradition dans les années futures.

Le club Reboul remporta une victoire sur l'équipe Duhaut par le compte de 2 à 1. Les points du gagnant furent enregistrés par Demers et Filion, tandis que Davidson évita le blanchissage de son équipe.

Durant trois enlèves périodes, deux équipes de la ligue J. O. C. combattirent de pied ferme pour la victoire. Mais l'équipe A. L. Raymond remporta la palme au pointage de 5 à 2. Les compteurs étant R. Fortin (2), R. Limoges, Dagenais et Dussault. Les points des perdants furent enregistrés par Jacques Limoges (2) qui fut aussi le héros du club Imprimerie Leclerc.

La course de un demi-mille fut remportée par Yvon Beauparlant suivi de Gérard Swanson, Gérard Duval, J.-Louis Bertrand et Jean-Louis Ménard.

Mlle Carmen Tessier, 139, Blvd St-Joseph, remporta le deuxième prix de \$3 auquel donnait droit le numéro indiqué sur le programme. Elle avait le no 1700; les deux autres numéros, 1949 et 1111 premier et troisième prix, n'ont pas encore été retracés.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait: le R. P. Bergeron, O. M. I., représentant du curé de

Notre-Dame, le frère Marcel, directeur de Larocque, le frère Albert, directeur de Caubin, M. Jacques Boucher, président de la commission scolaire; M. Elzéar Sarrazin, principal de Reboul; M. Noël Charbonneau, représentant du Grand Chevalier; M. Lionel Ducharme; M. Victor Lajoie, président de l'Amicale des anciens élèves de Notre-Dame; M. Jules Patry, président des anciens de Caubin; M. Coco Jarry, sportsman, le major Fernand Mousseau, du Régiment de Hull; M. Eugène Desjardins, l'évêque Ernest St-Jean, représentant le maire Moussette; M. Thomas Moncion, les commissaires Albert Roy, J.-Ernest Desjardins et H. Bertrand, M. Maurice Larocque, vice-président de l'Amicale Caubin; MM. les évêques David Joannisse et Emile Dompierre, MM. J.-Emile Paré, Louis Thériault, président du Hull-Volant, Edouard Renaud, président de la société St-Jean-Baptiste de Hull; Enée Bordelée et Charlie D'Aoust, Philippe Marinier, Nap. Legris, Bob Guertin, ainsi que l'évêque Louis Gagnon, remplaçant M. Gérard Moreault.

M. Nap. Boucher, de la brigade des incendies, décédé

Le lieutenant Napoléon Boucher, qui fit partie de la brigade des incendies de Hull pendant 32 ans, est décédé dans un hôpital local, dimanche soir, à l'âge de 64 ans.

Au moment de sa mort le lieutenant Boucher faisait encore partie de la brigade des incendies, et son décès causa une surprise à tous ses nombreux amis aussi bien de Hull que d'Ottawa.

Le lieutenant Boucher a toujours demeuré à Hull; il fit ses études aux écoles locales. Il fut par la suite employé de la compagnie J. R. Booth Ltée. Il était de la brigade des incendies de Hull depuis 1917, et son dévouement lui valut de nombreuses promotions. M. Boucher, paroissien du Très-St-Rédempteur, était membre de plusieurs organisations paroissiales.

Lui survivent, outre son épouse, née Albertine Latreille, cinq fils: Oswald Boucher, de Kapuskasing; Ovide Boucher, d'Ottawa, et Paul, Fernand et Henri Boucher, de Hull, trois filles: Mme Georges Champagne, Mme Donald MacKinnon et Mlle Jeanne Boucher, de Hull; trois frères: Cléophas, de Hull; Ovide, de Pointe-Comfort, Qué.; et Philias Boucher, de Blind River, et une sœur, Mme Bob LeFebvre de Hull. M. Boucher était marié depuis 43 ans.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Beauchamp, 171, rue St-Laurent, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre le mercredi, 23 février (à 8 h. 20 pour l'église St-Rédempteur de Hull où le service sera chanté à 8 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Hull.

Comme survivants, elle laisse un fils, Roger D'Aoust, de Buckingham; deux filles, Mme Doris-Me Boileau (Yvonne), de N.-D.-de-la-Salette et Mme Euclide Tremblay (Rolande), de Buckingham; deux frères, Ovide Payette, de Buckingham, et Cyrille Payette, d'Ogawa, Ont.; deux sœurs, Mmes Victor Bissonnette et Hervé Gratton, de Timmins, Ont.; ainsi que 14 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de Mme E. Tremblay, rue St-Joseph à Buckingham, d'où aura lieu le départ du cortège, à 9 h. 15, le mardi 22 février. Le service sera chanté à 9 h. 30, en l'église St-Grégoire. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Vincent Brunet, de Buckingham.

Quatre blessés dans un accident

SHAWVILLE (Spécial) — Quatre personnes ont été blessées, samedi soir, dans une collision entre une automobile conduite par Delten Taggart, et un autobus de la ligne Pontiac conduit par Elwyn Smith, de Campbell's Bay. L'accident est survenu près de Shawville, Qué. Les dommages s'élèvent à \$1.300.

Les blessés qui furent transportés à l'hôpital de Shawville sont: Delten Taggart, 17 ans, souffrant d'un choc et de contusions; Martin Taggart, 16 ans, Joan Taggart, 11 ans, et leur mère, Mme Harry Taggart, souffrant d'un choc et de coupures à la figure et au cou.

Sauf Delten Taggart, que l'on garde sous observation, tous purent regagner leur domicile après un examen du Docteur S. E. McDowell.

Aucun des passagers de l'autobus n'a été blessé. L'accident survint lorsque l'autobus, transportant des ouvriers, de Portage du Fort à Shawville, vint en collision avec une automobile à environ trois milles de Shawville.

Les dommages causés à l'autobus, la famille Taggart, un Plymouth sedan neuf, s'élèvent à \$1.100; et ceux de l'autobus, à \$200.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

L'officier de la circulation Lynden Young, a fait enquête.

Prix décernés aux gagnants du grand concours Lindsay

Le maire E.A. Bourque a décerné, samedi après-midi, des prix aux gagnants du concours de "slogans" de la compagnie C. W. Lindsay, Limitée.

Les trois premiers vainqueurs étaient: Mme H. Dell, de la ferme expérimentale, qui a gagné un réfrigérateur électrique, Mme R. D. Stapledon, de Woodroffe, qui a reçu un fourneau de cuisine, et Mme Dorothy R. Lochead, à qui furent remis un fauteuil à bascule et un tabouret.

Quelque 30.000 suggestions avaient été reçues lors de la fermeture du concours, à 6 h. vendredi soir. Les juges étaient: MM. Oscar Lafrenière, Tom Johnstone, et Leonard Gates, agents d'annonces des journaux *Le Droit*, *The Journal* et *The Citizen*, respectivement.

Les autres gagnants et gagnantes étaient: Mme F. G. Hodgkin, 370, rue Cooper, Alex Mack, 61, avenue Lees, David Westwood, 137, 2e avenue, Mme J. H. Brunton, de Uplands, Mme L. Sabourin, 88, rue Du Pont, à Hull, Mme A. Bélaïr, 65, rue Cobourg, Mme E. McNaughton, 31, rue Grosvenor, Lorne Bergin, 262, 4e avenue, Mlle Jules Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

et Mlle L. Schuller, 220, rue Guigues, Mme Ira Boyd, de Carp,

L. Montpetit, 55, rue Salaberry, à Hull, Mlle E. Lough, 114, rue Preston, et Mme M. Pomeroy, 40, rue Kenora.

La petite Eleanor Lough, 7 ans, fille de Mme Lough, qui a décroché le 15e prix, était tout aussi fière de son petit radio portatif que Mme Dell de son nouveau réfrigérateur.

Arrêté pour vol de trois bicyclettes

Un fervent de la bicyclette, M. Wilfrid Longpré, 27 ans, demeurant à Deschênes, a nié sa culpabilité, ce matin, en cour de magistrat, devant le juge Roland Millar, à l'accusation d'avoir volé trois bicyclettes, au cours de l'été dernier. L'arrestation fut effectuée samedi dernier, par le détective O. Lussignan. La cause a été remise au 24 février.

L'accusé comparait sous trois accusations similaires: d'avoir volé, le 1er mai, 1948, une bicyclette de \$35, appartenant à M. Léo Cousineau 41½, rue Frontenac; le 3 mai, une autre valant \$45 propriété de M. Omer Phillon, 17½, rue Garneau, et le 30 août, celle de M. Donat Phillon, 27, rue Cartier, évaluée à \$25.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

L'accusé s'est dit non-coupable, et il comparait à nouveau jeudi prochain, le 24 février, devant le juge Honoré Achim.

Nomination de M. Georges Bouchard

Le ministre des Mines et des Ressources, l'hon. Jas. A. MacKinnon, fait part de la nomination de M. Georges Bouchard, C.B.E., sous-ministre adjoint de l'Agriculture, comme membre et président de la Commission consultative de la protection de la Faune. M. Bouchard succède à M. Marius Barbeau, qui a maintenant pris sa retraite du Service de l'Etat.

La Commission consultative de la protection de la Faune conseille les ministères du gouvernement sur les questions qui surgissent de temps à autre au sujet du programme et de l'administration des animaux sauvages. La plupart de ces questions se rapportent aux Territoires du Nord-Ouest ou à la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs. La Commission se compose actuellement de vingt-six membres, y compris des spécialistes et administrateurs des divers Ministères fédéraux qui s'intéressent aux ressources du Canada dans le domaine de la faune.

M. Bouchard s'intéresse depuis longtemps aux questions de la faune. Avant d'entrer au service de l'Etat en 1940, il fut pendant presque un quart de siècle professeur de zoologie au Collège agricole de Sainte-Anne-de-Pocatière, affilié à l'Université Laval.

M. Bouchard s'intéresse depuis longtemps aux questions de la faune. Avant d'entrer au service de l'Etat en 1940, il fut

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

Section Janisse Ecole St-François

Cher Oncle Jean,
Voici en résumé le programme de notre réunion de ce jour dédié à Notre-Dame de Lourdes.

Notre bonne Soeur Supérieure était notre invitée d'honneur. Les élèves de la huitième année accompagnés de leur dévouée maîtresse y assistaient également.

1^{re} Prière d'ouverture.
2^{re} Serment d'honneur à la patrie.
3^{re} Mot de bienvenue à Soeur Supérieure par Mlle la présidente, Annette Gagnon.
4^{re} Chant, "Ami", chanté à voix pleine—les élèves des 9^e et 10^e années.

5^{re} Lecture du rapport de la réunion de Noël par Geraldine Paré, secrétaire.
6^{re} Message marial.
a) Notre-Dame-du-Mont-Carmel—Cayle Hamelin.
b) Notre-Dame-du-Bon-Conseil—Bernadette Bastien.
c) Notre-Dame-de-Guadeloupe—Geneviève Gauthier.

d) Notre-Dame-du-Laus, Geraldine Marchand.
7^{re} Chant: "Ave Maria", par Suzanne Jacquot, Jacqueline Beauchamp, Jeannine Beauchamp, Geraldine Paré.
8^{re} Message marial:
a) La médaille miraculeuse par Geraldine Paré.
b) Notre-Dame-de-la-Salette—Annette Durocher.
c) Notre-Dame-de-Lourdes par Dolorée Lémieux.

9^{re} Saynète, Guérison obtenue à Lourdes—Jeannine Beauchamp, Pauline Martel et Rose-Marie Prieur.
10^{re} Chant: "Lève-toi, jeunesse ardente" par la classe.
11^{re} Message marial:
a) Notre-Dame-de-Pontmain par Jeanne Bessette.
b) Notre-Dame-de-Pellevoisin par Hélène Renaud.

c) Notre-Dame-de-Fatima par Marie-Antoinette Janisse.
12^{re} Dialogue: "Promesse de la Sainte Vierge", Reine Robinet et Bernadette Fredette.
13^{re} Message marial:
a) Notre-Dame-de-Beauraing par Evelyn Paré.
b) Notre-Dame-de-Bonneur par Bernadette Paré.
c) Notre-Dame-de-Bonate par M. Thérèse Séguin.

14^{re} Récitation: "L'Espérance" par Bernadette Labutte.
15^{re} Présentation à la Sainte Vierge de 150 messes et communions en guise de bouquet de fête, par Isabelle Jubinville.

16^{re} Propositions:
(i) Proposé par Reine Robinet et appuyé par Geneviève Gauthier que les devoirs soient terminés avant de sortir le soir.
(ii) Proposé par Rose-Marie Prieur et appuyé par M. Antoinette Janisse que chaque élève s'efforce de gagner une autre élève de l'école à appartenir à la "Garde d'Honneur".

(iii) Que chaque comité remplisse ses obligations fidèlement. Proposé par Donna M. Charbonneau, appuyé par Geraldine Labutte.

17^{re} Mot de Soeur Supérieure: Puis Soeur Supérieure nous adresse des paroles encourageantes et nous engage à imiter la Sainte-Vierge en choisissant une de ses vertus. Aussi, elle ne manque pas d'attirer notre attention sur le fait que le sol français eut toujours la préférence de la Sainte-Vierge. C'est là où elle est apparue le plus souvent. Donc, "Excellence", Soyons fiers d'être ce que nous sommes partout et toujours.

18^{re} Chant: "Notre-Dame-du-Canada"—les élèves.

19^{re} Dolorée Lémieux propose l'ajournement de cette assemblée, Jacqueline Beauchamp l'appuya.

Vos heureuses nièces des 9^e et 10^e années de l'Ecole Saint-François.

Présidente: Annette Gagnon
Secrétaire: Geraldine Paré
(Le 11 février 1949).

Mon clocher

Lorsqu'on retour d'un long voyage
Je commence à me rapprocher
Des toits pressés de mon village,
Mon premier soin est de chercher

Mon vieux clocher,
Pour éloigner l'ennemi morose,
Toujours je n'ai qu'à me pencher.

Moi voir, là-bas, le Couchant rose
Comme une pourpre s'accrocher
A mon clocher.

Mes pensées noires à grands coups d'ailes
Villains oiseaux effarouchés,
Alors, avec les hirondelles,
S'en vont tout là-haut se percher.

Sur mon clocher,
Lorsqu'on termine de ma carrière,
La mort s'en viendra me faucher.

Qu'on choisisse à ton ombre chère
Un petit coin pour me coucher,
O mon clocher.

Même au ciel où Dieu, je l'espère,
Un beau jour voudra me loger,
Mon âme sera étrangère
Si je ne puis me pencher.

Sur mon clocher,
Elle soulève un peu la toile,
J'essayerai encore d'arracher
Un de ses clous d'or, une étoile.
Pour, du regard, au loin, chercher

Mon vieux clocher.

A la section Saint-Léon d'Estaire, Ontario

Yolande et Hélène ont déjà reçu un témoignage à part de mon profond contentement. Si j'étais millionnaire, c'est à tous les membres de la section que je ferais un pareil cadeau. Je veux vous féliciter personnellement de l'intérêt que vous donnez aux sections et vous souhaiter d'excellents succès dans les concours de Pâques.

Voulez-vous me donner votre adresse précise? Peut-être aurai-je un jour prochain, le plaisir de vous rendre visite. J'espère toujours.

ONCLE JEAN

A la section St-Charles, Uno Park, Ontario

Au plaisir de vous recevoir et de vous dire que vous avez maintenant droit à tout mon dévouement, je voudrais avoir celui de vous donner ces dialogues que vous demandez. Malheureusement, tout ce que je possédais a été envoyé ici et là dans les sections depuis déjà douze ans. C'est dire que le sac est vide, à ma plus grande peine. Votre première séance comportait un programme des mieux choisis. Vous faites déjà bien les choses. Je ne puis donc que vous féliciter, et vous inviter à me revenir au plus tôt. — Connaissez-vous les Règlements des sections?

ONCLE JEAN

A la section Notre-Dame des Ecoles, La Salle, Ont.

Admirables enfants, continuez, je vous prie, vos prières en faveur du cardinal-martyr. Quelle belle pensée que la vôtre: vous unir, par la prière, aux prières du Saint-Père, afin que la captivité du saint cardinal soit accompagnée de vives consolations et serve à la gloire de l'Eglise et au salut de ses bourreaux. Vous vous montrez ainsi tout débordants du meilleur esprit catholique. Vos magnifiques sentiments me rendent fier de vous compter parmi mes enfants les plus chers.

Le 22 mai, vous viendrez, en chantant de joie, à la Croix de Rivière-aux-Canards. On me dit qu'elle sera très belle. J'en rêve à mon tour. Vous y apporterez des fleurs. D'ici là, constituez-vous, comme pour le Congrès marial d'Ottawa, en comité du beau temps. A force de prières, vous nous obtiendrez du soleil pour cette journée offerte tout d'abord à Dieu puis à la gloire de la race qui élève des Croix.

Félicitations à Pauline René pour son compte rendu clair et propre. Encore!

ONCLE JEAN

A la section Désormeaux, école St-François, Ottawa

Vous êtes heureux et fiers, et vous méritez de l'être. La visite de M. Desormeaux, chef de toute la race canadienne-française, et ancien paroissien de Saint-François, aurait pu rendre jalouses bien des sections. Vous l'avez eue, vous, tout seuls, réjouissez-vous.

Et souvenez-vous de ses félicitations, de ses conseils, de ses souhaits. Il vous a certainement encouragés, instruits de vos devoirs futurs, et confié ses espérances en chacun. Qui d'entre vous sera assez digne de le remplacer dans quelque vingt ou trente ans? Si vous comprenez le mot favori de l'Oncle Jean, le mot de FIERTE, vous devriez tous aspirer à rendre un tel service à vos compatriotes. La fervente paroisse Saint-François doit faire ce beau rêve. Demandez-le à votre bon Père Curé.

Vous parlez français au jeu? Enfin! cela se fait à Ottawa, au moins, dans une école que je puis nommer! C'est pour moi le sujet d'une extrême satisfaction. Vous êtes en or.

Et vive Saint-François d'Ottawa!

ONCLE JEAN.

A la section N.-D. des Ecoles, Casselman, Ontario

Si court qu'il ait été votre programme de la dernière séance, je le préfère à des séances chargées de numéros qui n'en finissent plus. Tel qu'est le vôtre, il suffit pour répondre à mes vœux. De plus, votre programme est varié et très pratique. Pour ces deux qualités, je vous adresse mes plus sincères compliments. Que cela vous encourage, intelligents petits amis. Vous m'annoncez un rapport prochain: je le recevrai et le publierai avec plaisir. Car je suis très content de vous.

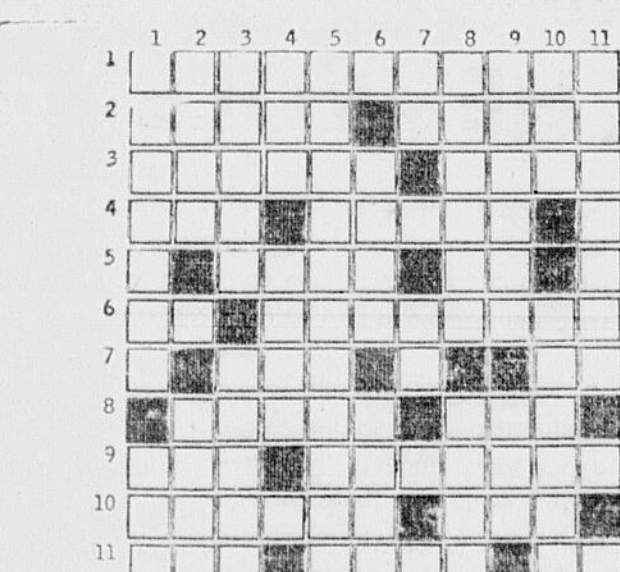
ONCLE JEAN.

A la section du Sacré-Coeur, Kapuskasing, Ontario

Merci et grand merci au bon Frère Eric, dont le souvenir est toujours vivant à Ottawa. Et bienvenue à la section du Sacré-Coeur. Inscription qui me fait tant de plaisir, que j'ai voulu exprimer mon contentement en adressant un souvenir à Roger et à Gaétan. A Kapuskasing, garçons et filles vont donc entrer dans une bien-faisante émulation. Non pas uniquement pour préparer des séances, car c'est là un côté secondaire, mais faire preuve d'esprit et d'initiative patriotiques. Même à votre âge, quand on est bien inspiré, on peut lancer des mouvements admirables. A St-Eugène et à Vankleek Hill, certaine année inoubliable, ce sont des enfants comme vous qui ont célébré la fête nationale des Canadiens français? Qui de vous n'en voudrait faire autant? A Montmagny, les élèves des FF du Sacré-Coeur avaient un certain 24 juin, une vingtaine de chars allégoriques. Donc, des élèves des FF du S.-C. à Kapuskasing feront, s'ils le veulent bien, des membres vivants en de vivantes sections juvéniles.

ONCLE JEAN

Les Mots Croisés du 'Droit'



Solution du problème de samedi dernier

1. NARCOTIQUES
2. IRE
3. AN
4. LU
5. TAICHIVICIRIDIE
6. EN
7. O
8. P
9. IT
10. ST
11. ATT
12. H
13. AL
14. T
15. E
16. R
17. I
18. E
19. S
20. T
21. I
22. E
23. R
24. E
25. S
26. T
27. I
28. E
29. R
30. S
31. T
32. I
33. E
34. R
35. S
36. T
37. I
38. E
39. R
40. S
41. T
42. I
43. E
44. R
45. S
46. T
47. I
48. E
49. R
50. S
51. T
52. I
53. E
54. R
55. S
56. T
57. I
58. E
59. R
60. S
61. T
62. I
63. E
64. R
65. S
66. T
67. I
68. E
69. R
70. S
71. T
72. I
73. E
74. R
75. S
76. T
77. I
78. E
79. R
80. S
81. T
82. I
83. E
84. R
85. S
86. T
87. I
88. E
89. R
90. S
91. T
92. I
93. E
94. R
95. S
96. T
97. I
98. E
99. R
100. S

1. Nom d'un groupe d'iles de la Méditerranée — Intente en justice.
2. Epique — Petit sentier.
3. Attention — Possessif.
4. Article contracté — Qui est très féconde.
5. De peu de valeur — Terminal.
6. Instrument de fer pour pratiquer des trous — Diminutif de Samuel.
7. Manche au tennis — Percevoir.
8. Equipages, appareils — Figure hiéroglyphique en forme de T.
9. Transpire — Exister — Du verbe rir.
10. Logement sous les combles — Tapis.
11. Attacher avec un lien — Chevaux à la tendon bésé.
12. Dans vos mains qui mangent les petites enfants — Qui est à vous.
13. Canton suisse — Entendre.
14. Sensibilité fautive et outrée.
15. Plante purgative — Essai.
16. Conjonction — Petit ruisseau.
17. Petite partie qui tombe du pain — Passage pittoresque.
18. Petite église — Gros perroquet.
19. Propre — Celui qui sème.
20. Arranger en trépas.

Une leçon de grammaire

Une jeune veuve de nationalité étrangère s'est remariée en secondes nocces avec un Français qui l'initie aux finesses de la langue.

Il ne faut pas confondre, lui dit-il, le mot second avec son synonyme deuxième. On dit second quand il n'y a que deux objets. Deuxième, au contraire, indique l'idée du troisième, quatrième, etc. Voyons si tu as compris. Ainsi, par exemple, Charles était ton premier mari; moi je suis le... ?
— Deuxième.

Au tribunal

Un voleur de vingt ans en police correctionnelle.

Comment, à votre âge, au début de la vie, avez-vous pu voler le prévenu, fondant en larmes. — Si vous saviez, monsieur le juge!... Pas de travail, pas d'emploi!... toujours comme l'oiseau sur la branche.
Le juge. — Ne cherchez pas à apitoyer le tribunal! Quand un oiseau est sur la branche, il ne vole pas.

Remerciements de Pembroke

Cher Oncle Jean,
Vendredi le 11 fév. j'étais bien content de votre visite. A midi je parlais français. Je vais donner des sous pour la croix de Jacques Cartier.
Votre petit neveu,
Rémi Dagenais

Bonne Fête

21 février 1948
Beaudin, Bl.-Marguerite, 13 ans, Hull.
Bourget, Aurèle, 14 ans, Département-Laurier.
Chabreau, Roger, 14 ans, L'Assommoir.
Farrel, Lilliane, 12 ans, Bourget.
Fortier, Louis, 11 ans, Ansonville.
Gauthier, Albert, 9 ans, Ottawa.
Lacroix, Denis, 6 ans, Limoges.
Lalonde, Hubert, 7 ans, St-Pascal.
Landault, Francine, 7 ans, Eastview.
Leroux, Aline, 16 ans, Alfred.
Lapierre, Philippe, 13 ans, Hull.
Marcel, Hélène, 8 ans, Ottawa.
Michon, Diane, 12 ans, Windsor.
Raquette, Yolande, 15 ans, Cornwall.
Routhier, Claire, 13 ans, Windsor.
Roy, Roger, 7 ans, Gracefield.

22 février 1949
Benard, Hélène, 5 ans, Blue-Sea-Lake.
Bertrand, Denis, 13 ans, Alfred.
Chartrand, Gerald, 4 ans, St-Pascal.
Chasson, Bernard, 10 ans, Sudbury.
Drouin, Rodrigue, 2 ans, Bourget.
Joannisse, Donald, 12 ans, Masson.
Millet, Jacques, 12 ans, L'Original.
Raymond, Shirley, 16 ans, Windsor.
Rossignol, Fernand, 16 ans, Cyrville.
Gaudin, Yvonne, 12 ans, Faircourt.
Turcotte, Hervé, 13 ans, North-Bay.
Sauvé, Alcide, 1 an, Cooksville.
Lacelle, Gilles, 12 ans, Hull.
Levas, Guy, 16 ans, Dalketh.
Malé, Victor, 10 ans, Alfred.
Méry, Lucille, 17 ans, Crisler.
Racine, Laurette, 14 ans, Otter-Lake.
Robert, Pierrette, 15 ans, Montebello.
Vendette, Aline, 15 ans, Glen-Robertson.

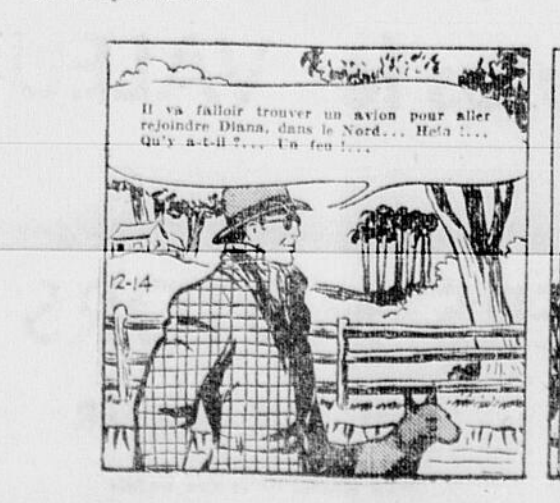
ANNIE ROONEY la petite orpheline



LE CHEVALIER MASQUE



LE FANTOME



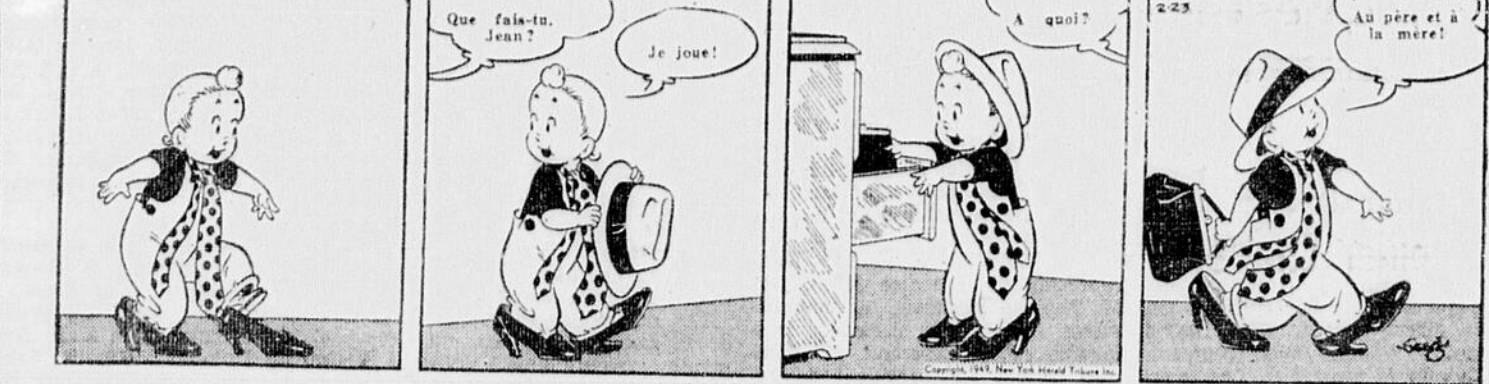
YVES L'ENSEIGNE

par Don Dean



LOUISE et LOUIS

par SEEG



BRICK BRADFORD

par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



MANDRAKE, le magicien

par LEE FALK et RAY MOIRE



MARISE DUCLAU et sa famille

par McEVOY et STRIEV



ANNIE ROONEY la petite orpheline

par BRANDON WALSH



LE CHEVALIER MASQUE

par FRAN STRIKER



LE FANTOME

par LEE FALK et PHIL DAVIS



A.J. FREIMANHeures d'affaires: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Fermé, les mercredis, à 1 h. p.m.

Vente! Meubles, échantillons de rayon

**Mobiliers
Chesterfield****25%
de rabais****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Attrayante couverture de velours et reps! Chesterfield et fauteuil pour assortir couleur vin, fauteuil à dos éventail de couleur verte.Rég. \$198
Vous épargnez \$53
Maintenant**\$145****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Mobiliers modernes, couverts de velours rayé en pareil, teinte bleue. Attrayante couverture finie noyer.Rég. \$215
Vous épargnez \$56
Maintenant**\$159****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Fabrication à ressorts dans ce mobilier! Couverture de velours d'une belle apparence. Un fauteuil de couleur bleue, sofa et fauteuil pour assortir, couleur vin.Rég. \$229
Vous épargnez \$60
Maintenant**\$169****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Attrayants dossiers cannelés sur toutes les pièces dans ce mobilier. Couverture de mohair à rayures en pareil! 2 pièces de couleur prune et un fauteuil vert.Rég. \$269
Vous épargnez \$70
Maintenant**\$199****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 2 pièces
Véritables épargnes sur ce mobilier de deux pièces. Populaire genre de canapé anglais, avec couverture de brocatelle en teinte cuivre pour assortir. Coussins au dossier remplis de duvet.Rég. \$315
Vous épargnez \$86
Maintenant**\$229****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Attrait pour votre vivre à une alléchante épargne! Couverture de mohair. Sofa et fauteuil de couleur rouille, un fauteuil vert.Rég. \$319
Vous épargnez \$80
Maintenant**\$239****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Mobiliers genre Charles of London, couverture de mohair, combinaisons de rouille et vert. Alléchantes épargnes sur ce mobilier chesterfield de style de période.Rég. \$349
Vous épargnez \$90
Maintenant**\$259****1 SEULEMENT!
Mobiliers Chesterfield**de 3 pièces
Une monture sculptée avec poignées de bois. Un splendide mobilier. Attrayant modèle anglais avec jolies piqûres losangées à l'intérieur des dossiers.Rég. \$495
Vous épargnez \$126
Maintenant**\$369****Mobiliers Davenport
et Studio****25% de
33 1/3% de rabais****1 seulement! Canapé-lit Simmons**

Lit Simmons à couverture de tapisserie rose! Canapé confortable qui s'ouvre en un lit simple! Attrayant et utile, de peu d'encombrement. Rég. \$149. Vous épargnez \$54. Maintenant,

\$95**1 SEULEMENT!
Mobiliers Davenport Simmons**de 3 pièces
Extraordinaire aubaine en un mobilier davenport de qualité de choix. Davenport et fauteuil pour assortir de couleur rouille avec fauteuil opposition à couverture turquoise. Monture finie noyer. Rég. \$215. Vous épargnez \$76. Maintenant,**\$139****1 seulement! Mobilier studio**de 3 pièces
Monture finie érable et couverture de tapisserie dans ce mobilier. Combinaisons de teintes vin et vertes. S'ouvre en un lit double ou lits jumeaux. Rég. \$199. Vous épargnez \$50. Maintenant,**\$149****2 seulement! Mobiliers de studio**de 3 pièces
Un attrayant mobilier de studio fini blé doux se transformant en un lit double ou lits jumeaux. 2 pièces vertes et une couleur vin ou 2 pièces vin et une verte. Alléchantes épargnes! Rég. \$199. Vous épargnez \$50.**\$149****1 seulement! Sofa-lit à sections**de 2 pièces Simmons
Attrayant dessin moderne, mobilier lit à sections, à une grande épargne. Fabrication Simmons de haut ton! Couverture de tapisserie vin! Fauteuil pour assortir. Régulier \$219. Vous épargnez \$60. Maintenant**\$159****1 seulement! Davenport Simmons**

Reputée qualité Simmons en un davenport. Couverture de homespun populaire et pratique pour toute décoration! Bras finis noyer, et se transformant facilement en un lit! Rég. \$265. Vous épargnez \$60. Maintenant,

\$195**Mobilier Davenport Simmons**de 3 pièces
Attrayant et à divers usages! Mobilier davenport Simmons de 3 pièces avec monture finie récolte. S'ouvre en un lit double. Couverture de tissu quadrillé de couleur. Rég. \$319. Vous épargnez \$110. Maintenant**\$209****1 seulement! Studio-Lit**de 3 pièces Simmons
Un attrayant meuble à une grande épargne! Monture fini tan-soleil, sofa Red-Hi et fauteuil! 2 pièces couvertes d'attrayante tapisserie, fauteuil couvert de tapisserie vert limon opposition! Régulier \$359. Vous épargnez \$90.**\$269****Fauteuils de vivoirs
et de circonstances****25% de
50% de rabais****GROUPE 1****Fauteuils de vivoirs**

Rég. \$33.50 à \$49. Maintenant

16.75 à \$35**GROUPE 2****Fauteuils de vivoirs**

Rég. \$55 à \$85. Maintenant

27.50 à \$55**GROUPE 3****Fauteuils de vivoirs**

Rég. \$89 à \$110. Maintenant

\$59 à \$69**Mobiliers de chambres
à coucher****25%
de rabais****1 SEULEMENT!****Mobilier de chambre à coucher**

de 4 pièces

Rég. \$209
Vous épargnez \$54
Maintenant**\$155**

Finie en plaqué de noyer doux pour la décoration de votre chambre à coucher. A un prix d'épargne. Comprendant: toilette, coiffeuse, commode et lit. Miroirs cristal!

1 SEULEMENT!**Mobilier de chambre à coucher**

de 4 pièces

Rég. \$289
Vous épargnez \$64
Maintenant**\$215**

Un attrayant mobilier en fini de plaqué de noyer. Comprendant une toilette à 3 tiroirs avec miroir glace circulaire, commode à 5 tiroirs, coiffeuse à 5 tiroirs avec miroir glace circulaire, et lit double à panneaux.

2 SEULEMENT!**Mobilier de chambre à coucher**

en plaqué de noyer chamois

de 6 pièces

Rég. \$349
Maintenant**\$259**

Cet attrayant mobilier a de fascinants miroirs glaces et une garde-robe à intérieur de cèdre, commode et banc rembourré.

1 SEULEMENT!**Mobiliers de chambre à coucher**

de 5 pièces

Rég. \$395
Vous épargnez \$100
Maintenant**\$295**

Epargnez \$100 sur ce splendide mobilier de chambre à coucher en noyer! Comportant une commode garde-robe avec miroirs glaces. Comprendant une toilette à trois tiroirs avec miroir glace, coiffeuse à 6 tiroirs avec miroir semblable, lit à panneaux et banc capitonné.

1 SEULEMENT!**Mobilier de chambre à coucher**

de 5 pièces

Rég. \$595
Vous épargnez \$150
Maintenant**\$445**

Vous épargnez \$150 sur ce mobilier de qualité de choix, style du 18e siècle! Fabriqué par Andrew Malcolm, fini No-Mar, toilette à devant serpent, coiffeuse à 7 tiroirs, lit genre "sleigh", banc rembourré, miroirs pour suspendre séparément.

1 SEULEMENT!**Mobilier de chambre à coucher**

de 7 pièces

Rég. \$995
Vous épargnez \$250
Maintenant**\$745**

Un mobilier traditionnel du 18e siècle par Hespeler, avec tête capitonnée couverte en satin et lits jumeaux. Toilette Heppelwhite et commode sur commode, coiffeuse Sheraton, deux tables de chevet Chippendale, banc régence et miroirs séparés pour suspendre. Genre reproduction antique.

MAGASIN DU SOUS-SOL CHEZ FREIMAN

3 modèles populaires

Robes pour enfants**1.89**

Cotonnades imprimées, légères et avenantes pour le printemps et l'été! Dessins rayés, petits pois sur fonds rouges, bleus et blancs. Trois genres en vogue au choix: Devant forme losangée, motifs élastique et devant à motif de rayonne. Toutes ont des manches gonflées, ceinture se nouant et collet blanc. Tailles 3-6.

**Caleçons, Briefs et bouffantes de rayonne tricotée pour dames**

Sous-types de séries à prix plus élevés

Caleçons et briefs de rayonne tricotée pour dames! Qualité durable et se lavant bien! Ache- tez-en plusieurs à ce bas prix au sous-sol!

Blancs et rose-thé. Tailles petites, moyennes et fortes.

50¢**Flanellette de coton**

Idéale pour vêtements de nuit, couches et robes de nuit! Flanellette de bon- ne qualité d'une épaisseur pratique d'une bonne tex- ture. Blanche, 36 pcs de largeur. Nous acceptons les commandes téléphoni- ques tant qu'il y en aura. Extraordinaires aubaines en cet article très en demande.

39¢**Vente de sous-types!****BAS pour enfants**

Les défauts sont à peine visibles et n'af- fectent pas leur durée. Bas longs à côtes pour enfants. Idéaux pour l'école. Mé- lange de laine et coton. Teintes: fauve, blanc et noir. Sous-types de séries à prix plus élevés.

50¢**Manteaux d'intérieur
cotonnade imprimée**

Genre à jupe ample.

Attrayantes robes d'intérieur en coton imprimé, dessins fleuris, avec devant à glissière et encolu- re se nouant. Tailles 14 à 20. Qualité aux bas prix au sous-sol!

6.88**ROBES DE CRÊPE**

imprimé pour dames et jeunes filles

Toilles 12 - 20 et 38 - 44

Une nécessité pour le printemps et l'été! Toutes apprécieront cette collection de robes de crêpe rayonne. La grande vogue pour le printemps. A un bas prix écono- mique. Fonds bleu, verts, roses, tans et marine.

6.88**Costumes
de printemps
en worsted tropical**

Les plus nouveaux détails de la mode en ces costumes de worsted tropical pour le printemps. Jupes amincissantes, tailles ajustées et gilets en nouvelles longueurs! Doublure de célanèse. Teintes: vin, vert, tan, bleu et gris. Tailles 10-18.

22.50**Exclusifs chez A. J. Freiman
Souliers de veau et suède**

Pointures 4 - 8

Largeurs A & C

Tout le monde s'em- pressera de venir s'en procurer! Sou- liers de veau et suède avec les dé- tails de votre préfé- rence: Bride ondu- lée; Semelles plate- forme! Talons hauts! Bouts ouverts! Ma- rine, noirs, rouges et verts.

6.25**Chemises de travail**

pour hommes

Covert de coton

Chemises de travail par "Big Bob"! Fai- tes de tissu "Covert" de coton très du- rables! Très amples, renforcées aux points d'usure! Deux poches. Teintes: brun, bleu et vin. Pointures 14-16.



Combinaisons à envers duveteux pour hommes

Combinaisons à envers duveteux de qua- lité par "Dods"! Devant à boutons, man- ches longues! Bleu madré! A un bas prix, tailles 36-42.

2.79**Pantalons de tweed**

pour garçonnets

Pantalons pratiques pour garçonnets, faits de tweed de laine et coton, avec trois po- ches, passants à ceintu- re et revers au bas. Brun foncé et moyen et bleus en dispositions chevrons et mouchet- tées. Tailles 26-34. A un bas prix au sous-sol! Conditions: Sur achat de plus de \$75.00, à com- pte, 18 mois pour payer, 1% de 1% de frais mensuels de crédit.

2.98

et le spectacle continue...

par

CHARLIE DAoust

OTTAWA DISPARAITRA-T-IL DE LA CARTE DU BASEBALL PROFESSIONNEL?

(Collaboration spéciale au "Droit")

Trop tard pour être publiée dans nos éditions de samedi, la déclaration inépuisable de Tommy Gorman au sujet du club National de baseball a semé néanmoins l'angoisse et l'émotion dans toute la fratrie sportive. Irrité par la façon de procéder des directeurs de l'Exposition au Canada central au sujet de la location du parc Lansdowne, le principal animateur du sport organisé dans la capitale a fait savoir samedi qu'il transporterait ses pénates d'Ottawa à l'état de New-York cette année.

Le président Bill Huber du Carnaval d'Hiver d'Ottawa s'est empressé de nous déclarer: "J'annoncerai un débat au Junior Board of Trade d'Ottawa afin d'organiser une campagne énergique pour empêcher M. Gorman de transporter son équipe de baseball dans l'état de New-York. Grâce au club National, Ottawa occupait depuis deux étés une place enviable dans le domaine du sport et des loisirs... Il faut que nous exerçons une pression afin d'éviter ce désastre."

Le maire Eddie Bourque, qui s'inquiète déjà du transfert de l'imprimerie Nationale d'Ottawa à Hull, se servira sans doute de son prestige auprès de l'Association de l'Exposition dans l'espoir de faire changer d'idée à M. Gorman. Le maire Alphonse Moussette de Hull, semble posséder un gros atout en mains il a offert un emplacement idéal à M. Gorman pour l'aménagement d'un parc moderne de baseball où le National jouerait dès 1950.

Champion de la ligue des Frontières en 1947 et 1948, le club National nous a valu une réclame gratuite d'une valeur inestimable depuis que M. Gorman a fait renaitre le baseball professionnel dans nos villes-voisins. De plus, une centaine de contribuables d'Ottawa et environs gagnent des milliers de dollars chaque été grâce à l'existence d'une équipe organisée dans nos parages. Espérons que la décision de T. P. Gorman n'est pas irrévocable.

LENDREMAINS DE CARNAVALS — Cinq cloches au Junior Board of Trade et à tous ceux qui ont assuré le retentissant succès du carnaval d'hiver d'Ottawa. André Lecuyer, de Billings Bridge, chez les plus vieux, et Fernand Tremblay, chez les moins de 12 ans, ont pris les honneurs du derby junior. Tremblay, un mûcher de Deschênes, s'est aussi classé bon 2e dans le groupe senior au parc Lansdowne, au même endroit, samedi, Henri Mathieu, fils âgé de 12 ans de M. Wilfrid Mathieu, a été la grande vedette des courses de vitesse sur patin; il a gagné 2 championnats contre des adversaires plus âgés et il est venu à deux cinquièmes de secondes du record du Canada dans les 220 verges. — fils de l'instructeur du club de l'Est d'Ottawa, Henri promet de faire sa marque d'ici les prochains jeux olympiques... chez les autres protégés de Pierre Cardinal, Mlle Liliane Robert, 20 ans, a pris les honneurs féminins avec des triomphes dans les 880 verges, les trois quarts de mille et la course de deux milles. Les patineurs de Sudbury ont aussi affiché une belle tenue, notamment Bob Roy chez les intermédiaires et Mlle Dena Delonghi chez les jeunes filles.

Après le festival des écoliers de Hull, dimanche, plusieurs centaines d'anciens des Frères des Ecoles Chrétiennes et de parents ont passé une très agréable après-midi... soulignons la virtuosité comme patineuse de fantaisie de Louise Poirier, fillette âgée de 8 ans de M. et Mme Thomas Poirier... la joute des étoiles de 1959 a réjoui le cœur de tous... le frère Emmanuel, le président Nap. Legris de la ligue juvénile de hockey l'échevin Ernest St-Jean, le R. P. D. Bergeron et les autres personnages officiels avaient raison de se réjouir du succès du Festival... nous avons reconnu MM. le colonel Fernand Moussette, l'échevin Domperier, Phil Marier, Robert Guertin, Coco Jarry, l'échevin Joannisse, Gene Decosse, H. Guertin, le principal Elzéar Sarazin de l'école Reboul, J.E. Paré, les frères Limoges, Thomas Moncion, A. E. Farley, Robert Joannette, Louis Thériault du Hull-Volant, Maurice Larose, Ed. Renaud, Enée Bordeleau, Maurice Roger, J. Nap. Poirier, Emilie Paré, et nous en passons. Dimanche prochain, ce sera au tour du troisième Carnaval annuel de Val-Tétreau au parc Moussette.

LE CHAMPIONNAT JUNIOR — Georges Potvin est sans contredit le plus beau prospect junior que nous ayons vu depuis quelques saisons à l'Auditorium... le St-Charles compte bien se reprendre ce soir, après son échec de samedi aux mains de St-Patrice... Raoul Landriault, Louis-Phil. Poirier, René Daoust, Adolphe et Clément Leblanc, bref les bons sportifs d'Eastview nous promettent une agréable surprise.

Chronique de Bridge

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications au sujet du bridge au Chroniqueur du Bridge, Le Droit, Ottawa, Ont.

(502) — C-151

PAS DE CHELEM

Dans la chronique "C" précédente nous avons vu comment facilement l'équipe s'était agitée rendue au grand chelem après une relance à la couleur adverse de la part du répondant, au premier tour des enchères. Donnons au répondant absolument le même jeu et à l'œuvre exactement la même force et cette fois-ci, sans remords, l'équipe s'arrêtera à une simple manche, convaincue que même un petit chelem n'est pas réalisable, ceci afin de vous démontrer un autre avantage de la relance à la suite adverse, le danger de la duplication des valeurs, constaté.

Vous avez le jeu suivant:

♠ - - - - - ♥ R-10-x-x-x ♦ A-R-x-x-x ♣ D-V-x-x-x

Vous partenez à ouvrir les enchères par 1 cœur et l'adversaire a intercepté 1 pique.

La question que vous vous posez: "Est-ce que nous nous rendons au grand chelem?" Vous déclarez 2 piques, mais comme réclamation votre partenaire vous adresse le message le plus décevant qui soit en la circonstance, "2 S-A". Quelle en est la signification? Hors les coeurs, ma plus grande force est à pique et il y a une suite dont je ne possède ni le premier ni le second arrêt, c'est pourquoi je doute qu'un chelem soit possible? C'est bien là que vous pouvez lire. Tout de même vous ne perdez pas tout espoir, vous dites: "Si ses inquiétudes sont pour la suite carreau, il n'y a rien de grave, je vais le rassurer, j'annonce 3 carreaux". Votre partenaire revient maintenant à 3 coeurs. Il vous faut donc constater qu'il danger existe de perdre d'affiliée deux levées de trèfle et vous devez vous contenter d'une simple manche à cœur.

L'ouvreur avait le jeu suivant:

♠ A-R-x-x-x ♥ A-D-x-x-x ♦ x-x-x ♣ x-x-x

Un chelem serait irréalisable!

A CHOISIR

Il arrivera que vous aurez à choisir entre une relance à la couleur adverse ou montrer une nouvelle suite. Dans ces cas, il sera généralement préférable de montrer votre meilleure suite qui peut représenter trois, quatre ou cinq gagnantes et établir une solide base de chelem. Il sera toujours temps d'indiquer le premier contrôle de la suite adverse. Vous avez le jeu suivant:

♠ R-D-x-x-x ♥ A-V-x-x-x ♦ x-x-x ♣ A-D-x

Plusieurs enchères s'offrent à votre choix si votre adversaire de droite interpose une enchère 2 trèfles. Votre force vous permet de dire 3 trèfles, trois coeurs, car vous soutenez fortement les piques. La meilleure tactique sera cependant un simple contrôle des trèfles et votre partenaire aura ainsi une double occasion de préciser sa force à pique et cœur. L'occasion de révéler votre solide soutien des piques vous sera certainement offerte et si l'ouvreur détient le premier contrôle des carreaux il pourra certainement juger si un grand chelem sera réalisable.

N.B. Les exemples sont de "Standard Book of Bidding", de Ches Goren.

RECITAL DE DANSE DE FANTAISIE

par les élèves de

PEGGY O'NEIL

Au profit de la chapelle "CASA MARIA"

VENDREDI LE 25 FEVRIER A 8.00 P.M.

CENTRE RECREATIF D'EASTVIEW

Billet 75c

En vente chez:

J.EMILE LAUZON, bijoutier, Hull et 64, rue Rideau, Ottawa;

Pharmacie GARNEAU, 90, chemin de Montréal, Eastview;

Pharmacie DESJARDINS, 298, rue Dalhousie, Ottawa.

Sénateurs gagnent une des deux parties 6 à 5

Tremblay et Lowe se signalent en enregistrant chacun trois buts

★ ★ ★

NEW-YORK (PC) — Les meneurs de la ligue Senior du Québec ont triomphé des Rovers de New-York hier, au compte de 6 à 5. Les Sénateurs enregistrèrent leur 37e victoire de la saison. Odi Lowe, compta 4 buts pour les siens et put ainsi monter en tête des compteurs de la ligue, en avant de Tremblay qui enregistra trois buts. Lowe compta le seul but de la première période sur des passes de Val De Lory et de Dick Kotanen après 13.33 minutes de jeu.

Allan Staley donna une avance de 2 à 0 aux Rovers dès le début de la deuxième période. Les Sénateurs se mirent alors à l'œuvre et Tremblay enregistra ses trois buts dans l'espace d'un peu plus de dix minutes. Connie Tudin et Birdy Hellyer comptèrent aussi pour les Sénateurs pour porter le compte à 5 à 2. Trois des points furent comptés alors que les New-Yorkais étaient à court d'hommes.

Après le deuxième but de Tremblay, John Flynn, des Rovers, reçut une punition pour mauvaise conduite en critiquant un peu trop la décision des juges. Cette punition et un point que les arbitres ne donneront pas aux Rovers, mit la foule en révolte et les partisans couvrirent la glace de débris. Le jeu dut être arrêté durant 10 minutes.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-New-York: Staley (Kavanagh) — 13:33. **Deuxième période** — 2-New-York: Staley (Kavanagh) — 2:07. **Troisième période** — 3-New-York: Lowe (De Lory) — 10:45. **4-New-York: Lowe** (B. Manson, Côté) — 11:56. **5-New-York: Lowe** (De Lory, B. Manson) — 12:58. **6-New-York: Lowe** (De Lory, B. Manson) — 13:33. **Punitions**: Dagenais (mineure), McCellan (mineure).

Les Royaux défont les Cataractes pour la deuxième fois en ligne au compe de 5 à 3

★ ★ ★

MONTREAL (PC) — Les Cataractes de Shawinigan-Falls succombent une deuxième fois devant les puissants Royaux de Montreal, au compte de 5 à 3. Samedi soir, à Shawinigan-Falls, les montrealais l'emportèrent par le même compe, après 10 minutes de surtemps.

Bob Fryday et Floyd Crawford menèrent l'attaque des Royaux, en enregistrant chacun deux buts, tandis que Bobby Pénin comptait l'autre.

Bernard Limoges compta à deux reprises pour les Braves, et Pruneau enfilait l'autre. Les Royaux prirent une avance de deux buts dans la première strophe, alors que Fryday et Crawford trouverent le fond du filet à tour de rôle. Le deuxième but des montrealais fut compté par le gardien de but Hal Murphy, alors que Crawford lança d'un angle impossible, et que Murphy trappa le disque accidentellement.

Les Chats enregistrèrent leur premier but après 6.10 minutes dans la deuxième période, quand Limoges laissa partir un boulet, entraîné à peu près à dix pieds des buts de McNeil, qui n'eut aucune chance de bloquer. Crawford enfilait le deuxième but sur une passe de Fryday, Pruneau et Limoges se passèrent le disque pour le deuxième but des Chats.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

McGill gagne au ski intercollégial outaouais; l'Université d'Ottawa et Carleton suivent

★ ★ ★

Pour la deuxième année en ligne, le club de ski de l'Université McGill a remporté le trophée de l'Association intercollégiale de ski d'Ottawa. En fin de semaine les étudiants montrealais ont gagné les épreuves de la descente et de la course de fond, tandis que Bob Murray du St-Pat's gagna le slalom. Dans le combiné, McGill mérita 2984 points, tandis que l'Université d'Ottawa suivit avec 2749 points, soit seulement 9 points de plus que le total du Carleton College.

Owen Owens de McGill gagna le concours de descente, tandis que Buzz Cockfield, aussi de McGill, gagna la course de fond. Gaby Beaudry, Peter Power et Paul Allen furent les meilleurs skieurs du club de l'Université.

Le sommaire: **Première période** — 1-New-York: Staley (Kavanagh) — 13:33. **Deuxième période** — 2-New-York: Staley (Kavanagh) — 2:07. **Troisième période** — 3-New-York: Lowe (De Lory) — 10:45. **4-New-York: Lowe** (B. Manson, Côté) — 11:56. **5-New-York: Lowe** (De Lory, B. Manson) — 12:58. **6-New-York: Lowe** (De Lory, B. Manson) — 13:33. **Punitions**: Dagenais (mineure), McCellan (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer (Molson, Laforce) — 11:47. **6-Shawinigan: Carthy** (Molson, Laforce) — 14:56. **Punitions**: Deschênes (mineure), Buchanan (mineure).

Jeux supplémentaires — 7-Montreal: Limoges (Molson, Laforce) — 5:29. **8-Montreal: Limoges** (Molson, Laforce) — 9:28. **Punitions**: Fryday (mineure), Deschênes (mineure).

LES CHATS ENREGISTRERENT LEUR PREMIER BUT APRÈS 6.10 MINUTES DANS LA DEUXIÈME PÉRIODE, QUAND LIMOGES LAISSA PARTIR UN BOULET, ENTRAÎNÉ À PEU PRÈS À DIX PIEDS DES BUTS DE MCNEIL, QUI N'EUT AUCUNE CHANCE DE BLOQUER. CRAWFORD ENFILAIT LE DEUXIÈME BUT SUR UNE PASSE DE FRYDAY, PRUNEAU ET LIMOGES SE PASSÈRENT LE DISQUE POUR LE DEUXIÈME BUT DES CHATS.

Les équipes: **OTTAWA** — Buts: Fraser; défenses: Sabin, Irvine; centre: Dagenais; ailes: Hellyer, Check; subs: Copp, Dartnell, Robinson, Smart, Tudin, Tremblay, Emberg. **NEW-YORK** — Buts: Gordon; défenses: Holmes, Kotanen; centre: Flynn; ailes: McCellan, R. Manson; subs: Kavanagh, De Lory, Bob Manson, Carfoll, Lowe, Staley, Russell, McKay. **ARBITRES**: Ken Mullin et Pean Bennett.

Le sommaire: **Première période** — 1-Montreal: Fryday (Molson, Laforce) — 11:45. **Deuxième période** — 2-Montreal: Marchand (Molson, Laforce) — 5:02. **3-Shawinigan: Limoges** (Molson, Laforce) — 7:17. **4-Montreal: Fryday** (Molson, Laforce) — 9:21. **Punitions**: Marchand (mineure), Buchanan (mineure).

Troisième période — 5-Shawinigan: Mayer

Pour économiser, lisez nos petites annonces

Naissances
(1)
LABRIE — A l'hôpital Général d'Ottawa, le 16 février 1949, à M. et Mme Marcel Labrie (née Madeleine Morin), est née une fille. La mère et l'enfant se portent bien. 1-42

Perdu-Trouvé
(4)
MONTRE Lady Mae dans autobus Richelieu. Récompense de 100 \$ si elle est retrouvée. 4-43

On demande (agents)
(5)
HOMMES demandés, brasseurs d'affaires pour vendre à domicile. Pensions, bonne commission. Catalogue illustré gratis. Écrire à M. N. A. Sirois, 856-44 rue de la Capitale, P.Q. 5-54

On demande (hommes)
(6)
DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON. Distribuez nos 250 produits. Articles de toilette, Toniques, Essences, Epilateurs, Poudres à pâtes, Gâteaux, etc. Pensez à votre avenir. Toutes transactions argent comptant. Essentiel que vous possédiez une voiture dans district rural. Détails et catalogue GRATIS. — FAMILIE 1600 Desjardins, Montréal. 6-50

On demande (hommes)
(6)
FULLER BRUSH a besoin d'un homme d'une belle apparence pour aider au commerce de Hull. Salaire spécial pour débiter et ouvrage constant. Tél. 2-5707. Ottawa, rendez-vous. 6-42

On demande (hommes)
(6)
POUR TRAVAIL d'organisation et de sollicitation dans les parcs de St-Jean-Baptiste et St-François d'Ottawa, pour une compagnie bien établie. Salaire fixe avantageux. Écrire à M. J. G. Drouin, 1000, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

On demande (hommes)
(6)
FULLER BRUSH a besoin d'un homme d'une belle apparence pour aider au commerce de Hull. Salaire spécial pour débiter et ouvrage constant. Tél. 2-5707. Ottawa, rendez-vous. 6-42

On demande (hommes)
(6)
POUR TRAVAIL d'organisation et de sollicitation dans les parcs de St-Jean-Baptiste et St-François d'Ottawa, pour une compagnie bien établie. Salaire fixe avantageux. Écrire à M. J. G. Drouin, 1000, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

On demande (hommes)
(6)
FULLER BRUSH a besoin d'un homme d'une belle apparence pour aider au commerce de Hull. Salaire spécial pour débiter et ouvrage constant. Tél. 2-5707. Ottawa, rendez-vous. 6-42

On demande (hommes)
(6)
POUR TRAVAIL d'organisation et de sollicitation dans les parcs de St-Jean-Baptiste et St-François d'Ottawa, pour une compagnie bien établie. Salaire fixe avantageux. Écrire à M. J. G. Drouin, 1000, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

On demande (hommes)
(6)
FULLER BRUSH a besoin d'un homme d'une belle apparence pour aider au commerce de Hull. Salaire spécial pour débiter et ouvrage constant. Tél. 2-5707. Ottawa, rendez-vous. 6-42

On demande (hommes)
(6)
POUR TRAVAIL d'organisation et de sollicitation dans les parcs de St-Jean-Baptiste et St-François d'Ottawa, pour une compagnie bien établie. Salaire fixe avantageux. Écrire à M. J. G. Drouin, 1000, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933,

DÉCÈS

D'AOUST — A Buckingham, Qué., samedi 19 février, est décédé **Alexis Payette**, épouse de feu Joseph D'Amour, à l'âge de 72 ans. Funérailles mardi 22 février à 9 h. 15 a.m., de la demeure de sa fille, Mme Lucille Tremblay, rue St-Joseph, pour l'église St-Grégoire-de-Nazaire. Le service sera célébré à 9 h. 30. Inhumation au cimetière paroissial. Direction: Maison Vincent Brunet, Buckingham. 70-42

JETTE — Dans un hôpital local, est décédé samedi dernier, le 19 février 1949, **Napoléon Jette**, époux de feu Rose-Alma Lalonde, à l'âge de 67 ans. Les funérailles partiront des salons Horace Racine et Robert Lée, 260 Bessier, mardi 22 février à 7 h. 40 a.m., pour l'église St-Charles où il y aura grand messe de requiem à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 70-42

MORRISSETTE — A Masson, Qué., dimanche, le 20 février 1949, est décédé **Louis Morissette**, époux de Sophie Deslauriers, à l'âge de 79 ans. Funérailles mardi 22 février, départ à 9 h. 45 a.m., de sa demeure, rue St-Jean-Baptiste, pour l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 h. Inhumation au cimetière paroissial. Direction: Maison Vincent Brunet, Buckingham. 70-42

MIRON — Décédé dans un hôpital local, samedi 19 février 1949, **Damase Miron**, époux de feu Georgiana Goulet, à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi 21 février 1949, à 9 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à la Basilique à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame. 70-42

MORIN — Décédé à la demeure de sa nièce Mme Gérard Pateau, Gatineau, Qué., samedi 19 février 1949, **Marie-Françoise Morin**, fille de feu M. et Mme Pierre Morin, à l'âge de 63 ans. Funérailles mardi 22 février, départ à 7 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à la Basilique à 8 h. Inhumation au cimetière d'Ottawa. 70-42

NEVEU — Décédé à Casselman, Ontario, dimanche 20 février 1949, **Joseph Neveu**, époux de Marie-Rose Elvina Dion, à l'âge de 71 ans. Funérailles mercredi 23 février 1949, à 9 h. 45 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, pour service à la Basilique à 8 h. Inhumation au cimetière d'Ottawa. 70-42

Remerciements

NADON — M. le curé J. G. Desrochers et la famille Nadon désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont daigné leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mlle Elizabeth Nadon, soit par offrandes de fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, messes, visites ou assistance aux funérailles. 70-42

In Memoriam

POULIN — En ce premier anniversaire de la mort de M. P. Poulin, survenue le 20 février 1948, la famille lui adresse quelques mots. La séparation n'a jamais changé notre amour pour lui. Il n'y a que ceux qui ont aimé vraiment, qui se souviennent de lui. Ne nous abandonne pas. Veille sur les parents et ton enfant qui ne t'oublieront jamais. — Sa mère. 70-42

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE D'ONTARIO



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées portant la mention "Soumissions pour excavation d'un canal de dérivation, développement de la C.A.E.", seront reçues par le soumissionnaire, jusqu'à 9 h. 00 p.m., mardi 22 février 1949, à l'adresse: "Excavation", 259 rue St-Patrice, 259 pour cent de pierre, de deux parties d'un canal de dérivation au développement de la C.A.E. sur la rive de la rivière Ottawa dans les lots 19, 20, 21 et 22, River Road, dans le canton de Beauceville, comté de Temiscamingue, Québec, et face de Mlle de la branche de Temiscamingue du chemin d. fer du Pacifique Canadien, ou 5 miles en aval de Mattawa, Ontario. Cet ouvrage comporte deux parties: Partie A est d'un peu près 250 pieds de longueur et 434 pieds de largeur et contient approximativement 14,000 de pierres de maçonnerie. La partie C est d'un peu près 1,350 pieds de longueur, 800 pieds de largeur et contient approximativement 250,000 de pierres de maçonnerie. Les soumissions seront acceptées pour l'exécution de l'ouvrage soit par la partie A ou la partie C ou les deux. Les instructions et les renseignements pour les soumissionnaires, plans, devis et conditions, la formule d'entente, et les formulaires de soumissions, peuvent être obtenus le ou après le lundi 14 février, 1949, au bureau du directeur d'approvisionnement, 2215 avenue University, Toronto, Ontario, contre le paiement de \$25.00, ladite somme sera remboursée au retour des documents et plans en bon état. Un chèque visé pour 15 pour cent du prix de la soumission devra être déposé par l'entrepreneur lorsqu'il soumettra une soumission. Le chèque devra être remis à l'entrepreneur dans la soirée, et adressé au soumissionnaire. La sécurité pour l'exécution satisfaisante du contrat, se montent à 50 pour cent de la valeur de la soumission et sera fournie sous forme d'un bon de sécurité, devra être fournie à l'entrepreneur par la Commission lorsque le contrat sera signé. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

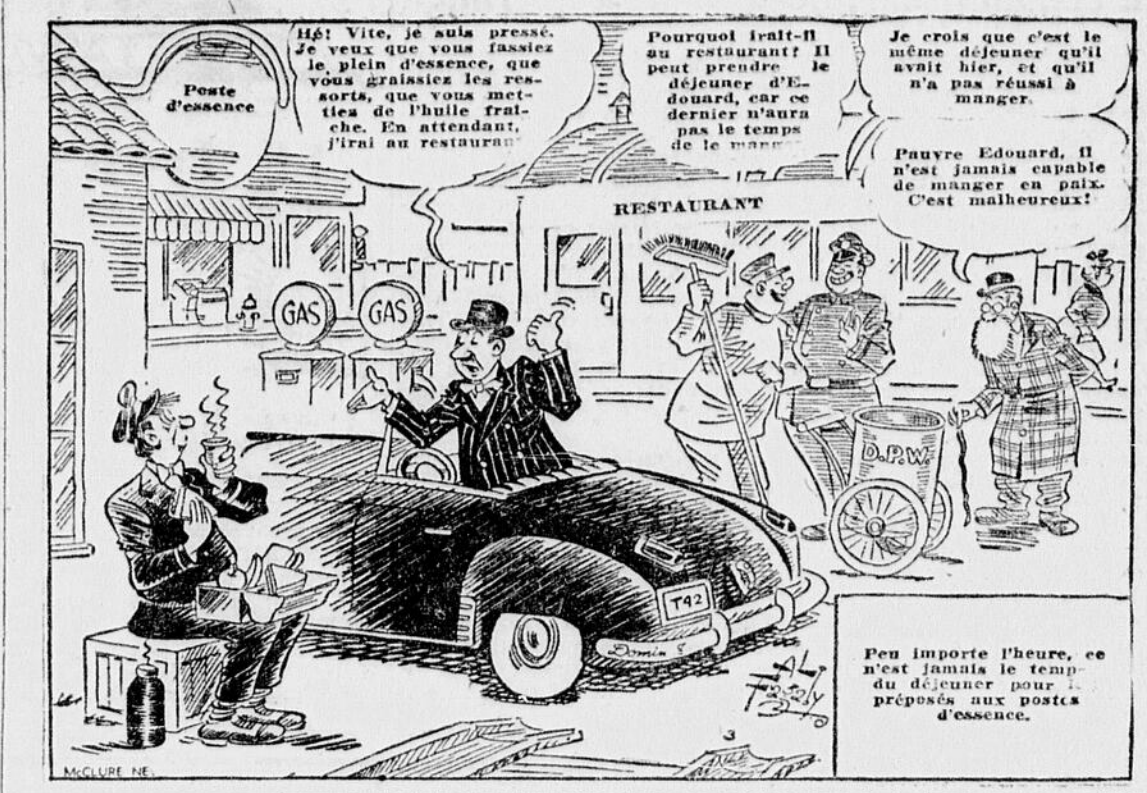
ROBERT H. SANDERS, C.M.E., C.R., président et membre de la Commission de l'énergie hydroélectrique d'Ontario, 620, avenue University, Toronto, Ontario.

LE SERVICE PUBLIC DU CANADA

demande

Un DIRECTEUR DES STANDARDS, \$6,600-\$7,500, ministère du Commerce, Ottawa.
Un PROPOSE EN CHEF DE LA CIRCULATION, \$5,400-\$6,000, Commission des transports aériens, Ottawa.
Un PROPOSE AU BIEN-ÊTRE, FEMMES, \$3,060-\$3,660, Ottawa.
Un BIBLIOTHÉCAIRE, \$3,000-\$3,600, Ottawa.
Un COMMISSAIRE AUX RECHERCHES, FEMME, \$2,580-\$3,060, Ottawa.
Un PHOTOGRAPHE PRÉPARATEUR, \$2,150-\$2,460, Ottawa.
Des CONSEILLERS EN INFIRMERIE, \$1,880-\$2,260, Ottawa.
Des ADJOINTS DE LABORATOIRE, traitements allant jusqu'à \$2,160, Ottawa.
Des CONTRÔLEURS ADJOINTS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE, \$1,860-\$2,160, ministère des Transports, en divers centres.
Des avis donnant des détails complets sont affichés, et les formulaires de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste, aux bureaux de la Commission du service civil par tout le Canada.

L'envers de la médaille...



Les menaces...

(Suite de la première page)

fluèrent jusqu'au seuil de la basilique vaticane pour assister à une messe d'expiation au point central du monde catholique tout entier et exprimer les sentiments débordants de leur âme. La condamnation infligée sur les rives du Danube à un éminent cardinal de la sainte Église romaine parmi la réprobation unanime du monde civilisé a suscité sur les bords du Tibre un cri d'indignation.

Chaine de persécutions

"Mais le fait qu'un régime opposé à la religion ait frappé cette fois un prince de l'Église, vénéral par la très grande majorité de son peuple, n'est pas un cas isolé, c'est un des anneaux de la longue chaîne de persécutions que certains États dictatoriaux ont entreprises contre la doctrine et la vie chrétiennes. Une note caractéristique commune aux persécuteurs de tous les temps est que, non contents d'abattre physiquement leurs victimes, ils veulent les rendre méprisables et odieuses à la patrie et à la société. Qui ne se souvient pas des proto-martyrs romains dont parle Tacite, immolés sous Néron et présentés comme des incendiaires, d'abominables malfaiteurs ennemis du genre humain? Les persécuteurs modernes se montrent disciples dociles de cette école ingénieuse. Ils copient pour ainsi dire leurs maîtres et modèles, s'ils ne dépassent pas en cruauté, habiles comme ils le sont dans l'art d'exploiter les progrès les plus ré-

cents de la science et de la technique dans un but de domination et d'asservissement du peuple, qu'on n'aurait pu concevoir dans les temps passés.

L'Église suivra sa route

"Romains: L'Église du Christ suit le chemin qui lui trace le Redempteur divin. Elle se sent éternelle, elle sait qu'elle ne pourra pas périr, que les plus violentes tempêtes ne pourront pas l'empêcher.

Elle ne mendie pas de faveurs, les menaces et les disgrâces des puissances terrestres ne l'inquiètent pas. Elle ne s'immisce pas dans les questions purement politiques ou économiques; elle n'a cure de discuter sur l'utilité ou les avantages d'une forme de gouvernement ou d'une autre. Tousjours désireuse, pour ce qui dépend d'elle, d'être en paix avec tous, elle donne à César ce qui lui revient de droit, mais elle ne peut pas trahir ni abandonner ce qui est à Dieu.

Or elle sait bien ce qu'un État totalitaire et antichrétien attend d'elle comme prix de sa tolérance ou de sa problématique reconnaissance.

L'Église résistera

"Cet État voudrait une Église qui se taise lorsqu'elle devrait parler; une Église qui affaiblisse la loi de Dieu en l'adaptant aux goûts des volontés humaines lorsqu'elle devrait la proclamer et la défendre hautement; une Église qui se détache du fondement inattaquable sur lequel le Christ s'est édifié pour s'adapter commodément sur les sables mouvants des opinions du jour ou pour s'abandonner au courant qui passe; une Église qui ne résiste pas à l'oppression des consciences et qui ne protège pas les droits légitimes et les justes libertés des peuples; une Église qui, avec une honteuse servilité reste enfermée entre les quatre murs des temples en oubliant le mandat divin qu'elle reçut du Christ: "Allez par tous les chemins, instruisez tous les peuples".

"Chers fils et chères filles, héritiers spirituels d'une innombrable légion de confesseurs et de martyrs, est-ce là l'Église que vous vénérez et que vous aimez? Reconnaissez-vous dans une telle Église les traits du visage de votre mère? Ne pouvez-vous imaginer le successeur du premier Pierre exerçant d'importantes fonctions dans l'administration du Pérou. La révolution devait éclater, samedi ou dimanche prochains à plusieurs endroits, notamment à La Paz, à Oruro, à Cochabamba, à Potosi et à Santa-Cruz, avec la participation des membres du mouvement socialiste et des milices armées de dynamite, d'armes automatiques et de fusils.

Le communiqué ajoute que le gouvernement est décidé d'agir avec la plus grande énergie pour parer à tout mouvement menaçant en danger la sécurité de la nation.

Un vase complot...

(Suite de la 1ère page)

président Villarroel et certains de ses collaborateurs ont collaboré avec des émigrés boliviens exerçant d'importantes fonctions dans l'administration du Pérou. La révolution devait éclater, samedi ou dimanche prochains à plusieurs endroits, notamment à La Paz, à Oruro, à Cochabamba, à Potosi et à Santa-Cruz, avec la participation des membres du mouvement socialiste et des milices armées de dynamite, d'armes automatiques et de fusils.

Le communiqué ajoute que le gouvernement est décidé d'agir avec la plus grande énergie pour parer à tout mouvement menaçant en danger la sécurité de la nation.

Victoire...

(Suite de la première page)

tème de défense régionale offre plus de protection aux petits pays. Cependant, ils rejettent l'idée d'un pacte scandinave avec la Suède et le Danemark parce qu'ils croient qu'un tel pacte ne pourrait leur apporter la sécurité dont ils ont besoin.

La décision du parti travailliste norvégien a tué les espoirs suédois et danois au sujet d'un changement de onzième heure dans l'attitude norvégienne. Hier, après le vote du parti travailliste, le premier ministre suédois, Tage Erlander, a déclaré que la division de la Scandinavie était maintenant un fait accompli. Dans un discours prononcé à ce sujet, il ajouta que la scission cause une profonde peine aux Scandinaves.

Il ajouta, cependant, que la politique traditionnelle de neutralité ne serait pas changée par la décision norvégienne. La position de la Suède, dit-il, serait devenue plus difficile si Lagne n'avait pas obtenu, durant son voyage à Washington, l'assurance que la Norvège ne permettrait pas que son territoire serve de base aux grandes puissances, en temps de paix.

TREADWELL (Ont.)

Mlle Thérèse Pilon est revenue enchantée d'un voyage à Ottawa où elle a visité ses nombreux parents et amis.

Mme Hertel Duchesne est actuellement sous traitement à l'hôpital de Hawkesbury.

M. et Mme Lionel Boileau, de Navan, Ont., rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Boileau, récemment.

M. Francis Sénécal allait à Toronto, récemment, par affaires.

M. et Mme Joseph Pilon, de Thurso, et leurs enfants étaient les invités de leurs parents, M. et Mme Joseph Pilon et Albert Berrier, en fin de semaine.

dout les yeux sont fermés à la vérité. Qu'il accorde à tant de cœurs qui sont éloignés de lui, grâce au gouvernement fédéral, cette loi et à ces sentiments dont la négation menace la paix de l'humanité. Que notre apostolique bénédiction descende à présent, large, paternelle, affectueuse, sur vous tous, sur la ville et sur le monde".

L'accord...

(Suite de la première page)

Bunche, médiateur par intérim des Nations Unies.

On n'a pas encore publié, à Rhodes ou à Tell-Aviv, les clauses de l'entente. Des copies du document furent envoyées à Tell-Aviv et au Caire.

L'agence Reuter, puisant son information d'une source sûre, publie les principaux articles de l'entente. Les voici:

1° Les lignes de combat actuelles seraient stables à l'exception de certaines zones dont Aïja, sur la frontière égyptienne; cette ville deviendrait le siège de la Commission de l'armistice et serait neutre.

2° Les lignes de combat seraient séparées l'une de l'autre: chaque zone de division serait neutre et ne serait pas administrée par les Nations Unies.

3° La région côtière de Gaza resterait aux mains des Égyptiens. Il y aura cependant quelques changements.

4° Les Israélites pourront maintenir leurs divisions dans l'Est du Negev, en face de la Jordanie hachémite tant qu'un accord n'aura pas été conclu avec le roi Abdallah.

5° La garnison d'el Faloudj évacuera les lieux et la ville sera aux mains des Israélites lorsque l'armistice aura été signé.

CORBEIL, Ont.,

CORBEIL (Ont.) (DNC) — M. Emile Voyer est de retour à son foyer, après un séjour à l'hôpital St-Joseph de North-Bay.

M. et Mme Paul Bonin (née Laura Fournier) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, à l'hôpital St-Joseph de North-Bay. Elle a été baptisée sous les prénoms de Marie, Sarah, Pauline, Parrain et marraine: M. et Mme Mazenod Fournier, grands-parents du bébé.

M. et Mme Joseph Lebel (née Jeannette Mathon) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Marguerite, Diane, Parrain et marraine: M. et Mme Daniel Lebel.

M. Sylvain Corbeil souffre depuis plusieurs semaines d'une sinusite. M. Joseph Rochon a été hospitalisé pour quelques jours où il a subi une opération. De retour chez lui, il est en bonne voie de guérison.

M. l'abbé J. Gravelle, directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière, fit le sermon de circonstance à l'Heure-Sainte de la Ligue du Sacré-Cœur.

M. le curé Lafrance se rendait au chevet de sa mère malade, à l'hôpital de Pembroke.

CHENEVILLE, (Qué.)

CHENEVILLE (Qué.) (DNC) — La réunion mensuelle des membres de l'U.C.P. a eu lieu jeudi dernier; 34 dames étaient présentes. Après la prière, la présidente fit un petit discours de bienvenue à l'assemblée et aux dames. De jolis ouvrages tels que friandise crochétée, jouets faits à la main, mitaines et tapis, furent exposés et examinés puis l'assemblée se leva pour la lecture des questions sur l'Évangile de la Septuagésime et nous donna les explications nécessaires. Mlle M. St-Jean qui a suivi les cours gratuits de l'école d'Upton a donné ensuite les impressions de son séjour là-bas et des détails sur les cours qui y sont donnés. Mlle A. Strassbourg a demandé ensuite à connaître les avantages d'appartenir à l'U.C.P. contre ceux des cercles agronomiques, question de l'actualité. La question a été remise à la prochaine réunion. Le prix tiré au sort par toutes les exposantes d'ouvrages a été gagné par Mme Georges Proulx et le prix de présence, don de Mme Armand Servant, par Mme Hervé Major. La présidente a donné l'ouvrage pour le mois prochain. Il a ensuite décidé que les membres se rendent à la salle le mardi et le vendredi de chaque semaine, afin de confier différents ouvrages pour l'exposition à l'été.

M. le curé H. Bélanger est de retour de Montréal, où il a passé quelques jours.

L'accord... (Suite de la première page)

Bunche, médiateur par intérim des Nations Unies.

On n'a pas encore publié, à Rhodes ou à Tell-Aviv, les clauses de l'entente. Des copies du document furent envoyées à Tell-Aviv et au Caire.

L'agence Reuter, puisant son information d'une source sûre, publie les principaux articles de l'entente. Les voici:

1° Les lignes de combat actuelles seraient stables à l'exception de certaines zones dont Aïja, sur la frontière égyptienne; cette ville deviendrait le siège de la Commission de l'armistice et serait neutre.

2° Les lignes de combat seraient séparées l'une de l'autre: chaque zone de division serait neutre et ne serait pas administrée par les Nations Unies.

3° La région côtière de Gaza resterait aux mains des Égyptiens. Il y aura cependant quelques changements.

4° Les Israélites pourront maintenir leurs divisions dans l'Est du Negev, en face de la Jordanie hachémite tant qu'un accord n'aura pas été conclu avec le roi Abdallah.

5° La garnison d'el Faloudj évacuera les lieux et la ville sera aux mains des Israélites lorsque l'armistice aura été signé.

Londres...

(Suite de la première page)

La prochaine réunion du secrétaire d'État avec les ambassadeurs est prévue pour mardi ou mercredi, lorsque ces derniers auront reçu les vus et les instructions de leur gouvernement respectif.

Enquête sur des incendies à Wilcox-Lake

AURORA, Ont. (PC) — Une enquête sera faite autour de deux mystérieux incendies qui ont détruit hier soir une maison et endommagé une écurie appartenant à Robert Gamble de Wilcox-Lake, près d'ici. Le premier incendie a rasé la maison vide, causant des dommages estimés à \$10,000. Il n'y avait pas de feu dans la bâtisse et l'électricité y avait été fermée.

Peu de temps après, le feu a éclaté dans un tas de foin à l'intérieur de l'écurie. Les pompiers ont réussi à limiter à environ \$2,000 l'étendue des dommages.

CORBEIL, Ont.,

CORBEIL (Ont.) (DNC) — M. Emile Voyer est de retour à son foyer, après un séjour à l'hôpital St-Joseph de North-Bay.

M. et Mme Paul Bonin (née Laura Fournier) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, à l'hôpital St-Joseph de North-Bay. Elle a été baptisée sous les prénoms de Marie, Sarah, Pauline, Parrain et marraine: M. et Mme Mazenod Fournier, grands-parents du bébé.

M. et Mme Joseph Lebel (née Jeannette Mathon) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Marguerite, Diane, Parrain et marraine: M. et Mme Daniel Lebel.

M. Sylvain Corbeil souffre depuis plusieurs semaines d'une sinusite. M. Joseph Rochon a été hospitalisé pour quelques jours où il a subi une opération. De retour chez lui, il est en bonne voie de guérison.

M. l'abbé J. Gravelle, directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière, fit le sermon de circonstance à l'Heure-Sainte de la Ligue du Sacré-Cœur.

M. le curé Lafrance se rendait au chevet de sa mère malade, à l'hôpital de Pembroke.

Victoire...

(Suite de la première page)

tème de défense régionale offre plus de protection aux petits pays. Cependant, ils rejettent l'idée d'un pacte scandinave avec la Suède et le Danemark parce qu'ils croient qu'un tel pacte ne pourrait leur apporter la sécurité dont ils ont besoin.

La décision du parti travailliste norvégien a tué les espoirs suédois et danois au sujet d'un changement de onzième heure dans l'attitude norvégienne. Hier, après le vote du parti travailliste, le premier ministre suédois, Tage Erlander, a déclaré que la division de la Scandinavie était maintenant un fait accompli. Dans un discours prononcé à ce sujet, il ajouta que la scission cause une profonde peine aux Scandinaves.

Il ajouta, cependant, que la politique traditionnelle de neutralité ne serait pas changée par la décision norvégienne. La position de la Suède, dit-il, serait devenue plus difficile si Lagne n'avait pas obtenu, durant son voyage à Washington, l'assurance que la Norvège ne permettrait pas que son territoire serve de base aux grandes puissances, en temps de paix.

TREADWELL (Ont.)

Mlle Thérèse Pilon est revenue enchantée d'un voyage à Ottawa où elle a visité ses nombreux parents et amis.

Mme Hertel Duchesne est actuellement sous traitement à l'hôpital de Hawkesbury.

M. et Mme Lionel Boileau, de Navan, Ont., rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Boileau, récemment.

M. Francis Sénécal allait à Toronto, récemment, par affaires.

M. et Mme Joseph Pilon, de Thurso, et leurs enfants étaient les invités de leurs parents, M. et Mme Joseph Pilon et Albert Berrier, en fin de semaine.

La Cour...

(Suite de la première page)

comparativement à ce qu'il était à l'époque où il était lieutenant-colonel dans le fameux régiment français de chasseurs alpins, est venu au Canada en novembre 1946.

Antérieurement au premier procès, la cause de Bernoville attirait l'attention générale lorsque le maire Camille Houde, de Montréal, entre autres, se fit le défenseur du droit qu'avait de Bernoville d'être au Canada à titre de réfugié politique et qu'il était un héros de la dernière grande guerre plutôt qu'un collaborateur.

Un début, après qu'il fut venu au Canada sous le nom de Jacques Benoit, le comte de Bernoville était inconnu. Il se tint au large en travaillant dans les chantiers aux environs de Kamouraska, puis vint à Montréal où il s'établit avec sa famille à la Côte-des-Neiges.

De bonne heure en 1948, le comte se rendit auprès des autorités de l'immigration, confessa être entré au Canada illégalement et demanda la permission de rester au pays à titre de citoyen permanent. Il prétendit alors que son retour en France comportait pour lui une mort assurée, car il avait été condamné par courtoisie et il n'avait jamais eu l'occasion de se défendre. En France, il était accusé d'acte de violence, de trahison, du crime d'incendie et de pillage.

Le comte de Bernoville est un vétéran des deux grandes guerres, fut plusieurs fois blessé et décoré. Lors de la première guerre mondiale, il était commandant militaire de la région de Lyon sous les ordres du maréchal Pétain.

Londres...

(Suite de la première page)

La prochaine réunion du secrétaire d'État avec les ambassadeurs est prévue pour mardi ou mercredi, lorsque ces derniers auront reçu les vus et les instructions de leur gouvernement respectif.

Enquête sur des incendies à Wilcox-Lake

AURORA, Ont. (PC) — Une enquête sera faite autour de deux mystérieux incendies qui ont détruit hier soir une maison et endommagé une écurie appartenant à Robert Gamble de Wilcox-Lake, près d'ici. Le premier incendie a rasé la maison vide, causant des dommages estimés à \$10,000. Il n'y avait pas de feu dans la bâtisse et l'électricité y avait été fermée.

Peu de temps après, le feu a éclaté dans un tas de foin à l'intérieur de l'écurie. Les pompiers ont réussi à limiter à environ \$2,000 l'étendue des dommages.

CORBEIL, Ont.,

CORBEIL (Ont.) (DNC) — M. Emile Voyer est de retour à son foyer, après un séjour à l'hôpital St-Joseph de North-Bay.

M. et Mme Paul Bonin (née Laura Fournier) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, à l'hôpital St-Joseph de North-Bay. Elle a été baptisée sous les prénoms de Marie, Sarah, Pauline, Parrain et marraine: M. et Mme Mazenod Fournier, grands-parents du bébé.

M. et Mme Joseph Lebel (née Jeannette Mathon) ont le plaisir de faire part à leurs parents de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Marguerite, Diane, Parrain et marraine: M. et Mme Daniel Lebel.

M. Sylvain Corbeil souffre depuis plusieurs semaines d'une sinusite. M. Joseph Rochon a été hospitalisé pour quelques jours où il a subi une opération. De retour chez lui, il est en bonne voie de guérison.

M. l'abbé J. Gravelle, directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière, fit le sermon de circonstance à l'Heure-Sainte de la Ligue du Sacré-Cœur.

M. le curé Lafrance se rendait au chevet de sa mère malade, à l'hôpital de Pembroke.

Victoire...

(Suite de la première page)

tème de défense régionale offre plus de protection aux petits pays. Cependant, ils rejettent l'idée d'un pacte scandinave avec la Suède et le Danemark parce qu'ils croient qu'un tel pacte ne pourrait leur apporter la sécurité dont ils ont besoin.

La décision du parti travailliste norvégien a tué les espoirs suédois et danois au sujet d'un changement de onzième heure dans l'attitude norvégienne. Hier, après le vote du parti travailliste, le premier ministre suédois, Tage Erlander, a déclaré que la division de la Scandinavie était maintenant un fait accompli. Dans un discours prononcé à ce sujet, il ajouta que la scission cause une profonde peine aux Scandinaves.

Il ajouta, cependant, que la politique traditionnelle de neutralité ne serait pas changée par la décision norvégienne. La position de la Suède, dit-il, serait devenue plus difficile si Lagne n'avait pas obtenu, durant son voyage à Washington, l'assurance que la Norvège ne permettrait pas que son territoire serve de base aux grandes puissances, en temps de paix.

TREADWELL (Ont.)

Mlle Thérèse Pilon est revenue enchantée d'un voyage à Ottawa où elle a visité ses nombreux parents et amis.

Mme Hertel Duchesne est actuellement sous traitement à l'hôpital de Hawkesbury.

M. et Mme Lionel Boileau, de Navan, Ont., rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Boileau, récemment.

M. Francis Sénécal allait à Toronto, récemment, par affaires.

M. et Mme Joseph Pilon, de Thurso, et leurs enfants étaient les invités de leurs parents, M. et Mme Joseph Pilon et Albert Berrier, en fin de semaine.

St-Isidore-de-Prescott, (Ont.)

M. et Mme Félix Quenneville sont revenus d'un voyage d'un mois à Montréal, Granby, Abouville, Plouffe. Ils ont assisté aux funérailles de M. Napoléon Dupuis de Montréal.

M. et Mme Armand Carrière, de St-Eugène, ont passé la fin de semaine chez M. Damien Quesnel.

Mme Alpha Rochon, de Curran, et Mme Arthur Chartrand, de Montréal, ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Berrier.

Plusieurs parties de gouter ont eu lieu ces jours derniers. Voici les résultats: St-Isidore, 3-St-Bernardin: 0; St-Isidore: 10-St-Bernardin: 4; St-Isidore: 3; St-Albert: 7; St-Isidore: 0-St-Albert: 1; St-Isidore: 6-Plantagenet: 5.

Mlle Gustine Wathier, de St-Bernardin, passe quelque temps chez Mlle Rose Ranger.

La R. Raymond-Marie Laframboise, o.p., d'Ottawa, Henri Dr Nelson, Laframboise, de Cornwall, ont visité M. et Mme J.E. Laframboise au cours de la semaine.

M. Théophile Lalonde est présentement à l'hôpital de Cornwall.

Un magnifique spectacle pyrotechnique clôture la grande semaine de carnaval

Plus de 3.000 personnes se sont groupées samedi soir autour de la patinoire, du parc Lansdowne, pour assister au grand spectacle pyrotechnique de l'Association des Terrains de Jeux d'Ottawa, spectacle qui a marqué de façon grandiose la fin de l'inoubliable carnaval d'hiver 1949 organisé sous les auspices du Junior Board of Trade d'Ottawa.

Près d'une centaine de jeunes garçons et filles, richement habillés de costumes et de masques à la fois comiques et rébarbatifs, ont soulevé, tantôt l'admiration, tantôt les rires d'une foule que le froid n'avait pas dégoûtée. M. le maire E.-A. Bourque, le président du Junior Board of Trade, M. Carl Allen, de même qu'un grand nombre de dignitaires municipaux n'ont pas craint de braver la température peu clémente pour assister au magnifique festival des Terrains de Jeux d'Ottawa, organisé sous la direction de M. Alphonse Dulude, surintendant.

Au cours de la fête, la petite reine du parc Plouffe, Shirley Allum fut proclamée « reine du festival d'hiver des Terrains de Jeux ». Elle fut choisie parmi 20 autres concurrentes représentant les divers terrains de jeux de la vallée de l'Outaouais, et fut couronnée par le maire Bourque.

L'échevin John Powers, président du comité des Terrains de Jeux d'Ottawa, a ensuite posé aussi une couronne sur la tête de la petite Louise Daviau, du terrain de jeux Laval, choisie princesse. Louise était au nombre des 22 petites princesses des divers terrains de jeux d'Ottawa aspirant à la couronne promise à la princesse du festival des terrains de jeux de la capitale.

Barbara Joyce Johnson, de Nepean, a été proclamée reine de la vallée de l'Outaouais, malgré l'opposition de six autres petites reines charmantes représentant six différents villages de la vallée de l'Outaouais. Le maire Gordon Lavergne, d'Eastview, a fait le couronnement.

Dans le concours disputé pour le titre de princesse pour le même district, Barbara Ann Dalair, de Richmond, a remporté la palme. Elle a été choisie parmi six autres jolies petites prétendantes, et fut couronnée par l'échevin Frank Ellis, vice-président du comité des Terrains de Jeux.

Après avoir reçu leur dignité, chacune des petites reines ou princesses recevait une gerbe de fleurs, gracieusement de différentes maisons locales et un cadeau substantiel du Junior Board of Trade d'Ottawa. Chacune montait ensuite dans un véhicule magnifiquement décoré.

Un dîner réunit les représentants des municipalités

Les représentants des municipalités environnant Ottawa étaient les hôtes de la Capitale à un dîner donné samedi midi par le comité d'embellissement à l'Assemblée Hall du parc Lansdowne. Un film sur la future capitale nationale a été déroulé après le dîner.

Dans son discours de bienvenue, M. D. P. Cruickshank, président du comité, a déclaré aux représentants des municipalités faisant partie du comité de se rencontrer pour resserrer les liens entre eux. M. Cruickshank a ajouté que les membres du comité national d'embellissement avaient pris connaissance du plan d'embellissement de la ville d'Ottawa, et qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité d'en communiquer les détails. Ces derniers seront rendus publics dans un avenir rapproché, après que les autorités fédérales en auront pris connaissance.

Son Honneur le maire d'Ottawa, M. E.-A. Bourque, a déclaré qu'il sa qualité de premier magistrat, il lui faisait plaisir de souhaiter la bienvenue aux représentants des autres municipalités.

En terminant, M. Bourque a exprimé l'espoir que les relations entre Ottawa et les autres villes iront sans cesse s'améliorer durant la période de développement de la Capitale.

Un film, préparé par l'Office national du Film, établit tout d'abord un parallèle entre les principales capitales du monde: Washington, Londres, Paris et Ottawa. Dans une brève esquisse historique du développement d'Ottawa, le film relate les diverses étapes de la fondation de la Capitale, de la construction du canal Rideau jusqu'à nos jours.

Le point principal autour duquel gravite le film est la disparition des voies ferrées traversant la ville et l'établissement de routes transversales à leur place.

Contrairement à l'attente générale, le film ne montre pas l'endroit où sera située la future gare Union, le futur hôtel de ville, alors que d'un autre côté on ne pouvait distinguer sur l'écran l'emplacement d'importantes parties du plan Gréber.

D'autre part, des cartes et des diagrammes illustrant l'Ottawa d'aujourd'hui et de demain étaient affichés sur les murs de l'Assemblée Hall. Deux photographies montraient l'emplacement du futur hôtel de ville d'Ottawa, l'une du côté oriental et l'autre du côté occidental du pont qui sera construit au-dessus du canal Rideau, entre la place de la Confédération et le pont de l'avenue Laurier.

Le dîner groupait les représentants des villes d'Ottawa, de Hull, des municipalités de Gloucester, de Nepean, d'Eastview, du village de Rockcliffe et du comté de Carleton.

ré et circulait, entourée d'une suite royale, autour de la patinoire pavoisée pour l'occasion.

Au cours de la soirée, plusieurs numéros spéciaux et variés ont été ajoutés à la gaieté de la fête.

L'Association récréative de Linden et l'Association athlétique du district central ont présenté des numéros fort goûtés. Un groupe de 17 jeunes patineuses, sous la direction de Mlle Marie Coupal, sont venues exécuter quelques pièces de patinage de fantasia. Huit autres sont aussi venues patiner au rythme de jolies pièces musicales, rendant justice à leur moniteur, M. Jom Conyers. Mlle Rita De Blois a aussi prêté son concours.

Probablement le numéro le plus comique de la soirée fut celui qui mettait en vedette un groupe de bouffons nippés que « les policiers » assignés à maintenir l'ordre durent traîner hors de la patinoire parce qu'ils tenaient à approcher une reine « masquée », sans le consentement de cette dernière. La fête fut aussi agrémentée de quelques chants populaires que tous chantèrent de cœur joie.

Son Honneur le maire E.-A. Bourque a chaleureusement félicité l'Association des Terrains de Jeux, son surintendant M. J.-A. Dulude et aussi le Junior Board of Trade, qui ont organisé et mené à bonne fin le grand carnaval d'hiver 1949.

L'échevin John Powers, président du comité des Terrains de Jeux, l'échevin Frank Ellis, vice-président, et M. Carl Allen, président du Junior Board of Trade, ont adressé la parole. M. Russell F. O'Neill s'est acquitté admirablement bien de sa tâche de maître de cérémonies.

Outre déjà ceux mentionnés, on remarquait le maire d'Asylmer, M. E. Guertin, les commissaires Tardif et Dan McCann, les échevins Clément Aubin, Jules Morin, Charles St-Germain, H. H. Bradley, H. L. Avery, R. Wall, J. Allard et Aristide Bélanger.

La soirée s'est terminée par un magnifique spectacle pyrotechnique donné par M. Maurice Lachance. A l'issue du festival sur glace, plusieurs se rendirent au Colisée où ils étaient les hôtes de la Commission récréative.

Roger D'Amour meurt écrasé sous un wagon

Robert D'Amour, 3744, rue Gloucester, un gars de trains de 28 ans à l'emploi du CPR, est mort peu après 10 h. hier soir, à peine quelques minutes après qu'un wagon de marchandises l'eût écrasé dans la cour de chemin de fer d'Ottawa-ouest.

D'Amour, qui serait mort presque instantanément par suite d'une abondante perte de sang, fut immédiatement transporté à l'hôpital municipal dans un véhicule de l'ambulance Exclusive. Le Dr. Lorne Gardner, médecin spécial du CPR, fut convoqué et constata la mort dès l'arrivée de la victime à l'hôpital.

Selon les autorités du CPR, D'Amour travaillait avec deux autres hommes, Richard Mills, 97, rue Booth, et Roger Nagle, 547, rue Lisgar. L'équipe était à déplacer des wagons, et on croit que D'Amour est tombé sous l'un des fourgons alors que la locomotive était en recul.

On ajoute que Milk, le contre-maître de la cour, aurait crié à D'Amour: « Ou est-tu, Robert? » Milk aurait ensuite entendu le blessé répondre qu'il était sous le wagon. Il se porta donc à son secours, mais D'Amour le supplia de ne pas le toucher. Le contre-maître eut le temps de voir la victime gisant sous l'un des roues du wagon. Il succomba quelques instants plus tard.

Le Dr W.T. Kendall, coroner, qui fut convoqué sur la scène, fit transporter le blessé à l'hôpital municipal. Il a ajouté qu'une enquête sera conduite seulement si le rapport de l'accident l'exige. Cette dernière enquête sera conduite par la police privée du CPR.

Les policiers Dean Halliday et Léo Goyette, du poste de police no 2, ont répondu à l'appel.

Natif d'Ottawa, M. D'Amour a combattu outre-mer au cours du dernier conflit. M. D'Amour n'avait pas d'enfants.

Il laisse dans le deuil: son épouse, ses parents, un frère, membre de l'armée canadienne, et une sœur, d'Ottawa.

Funérailles

M. Damase Miron

M. l'abbé Jean Desjardins a officié ce matin, à 8 h., au service funéraire de M. Damase Miron, qui est décédé samedi, dans un hôpital local, à l'âge de 73 ans.

Le départ du cortège funéraire s'est fait des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, à 7 h. 45, pour la Basilique. L'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Né à Hull, fils de feu M. et Mme Joseph Miron, le défunt demeurait à Ottawa depuis 45 ans. Il était un paroissien de la Basilique. Il avait épousé à Ottawa, il y a 49 ans, Georgianna Goulet, décédée en 1944.

Comme survivants, il laisse 1 fils, Lucien Miron, d'Ottawa; 2 filles, Mlle Yvonne Miron, d'Eastview et Mme Florian Prestley (Roe), d'Ottawa; et 2 sœurs, Mmes Emma Marier et Philma Miron, d'Eastview.



La semaine du festival s'est terminée samedi soir, au parc Lansdowne, par le choix d'une reine, pour Ottawa, et d'une autre pour la région. Deux princesses furent également choisies. On reconnaît ici la reine du festival, Mlle Norma Munro, entourée des deux reines, Barbara-Joyce Johnson, 14 ans, 455 Edison, reine de Nepean et de la vallée de l'Outaouais, et Shirley Allum, 14 ans, 236, Rochester, reine du parc Plouffe et des terrains de jeux d'Ottawa. Les deux jeunes princesses sont: Barbara-Ann Dalair, 7 ans, de Richmond, et Louise Daviau, 5 ans, 302, rue Bruyère.

(Photo: Le Droit — par Pierre Normandin)

Une digue de Rapides-des-Joachims a été fortement endommagée par le feu

L'incendie s'est déclaré à sept heures dimanche soir et ne s'est terminé que tard ce matin — Le développement hydroélectrique sera considérablement retardé

RAPIDES-DES-JOACHIMS

(Special) — Un violent incendie qui s'est déclaré vers sept heures, dimanche soir, a ravagé le pont transbordeur et a détruit des piliers et les parties en bois de la digue de contrôle du lac McConnell.

On croit que cet incendie retardera considérablement les travaux de développement hydroélectrique au montant de soixante millions à cet endroit.

C'est vers sept heures que l'incendie s'est déclaré au piliers no 22 et les flammes se sont propagées rapidement à toute la digue. Le feu s'élevait si haut dans le ciel que de la route 17, à six milles de Rapides-des-Joachims, on en voyait la lueur. Il est assez difficile d'estimer les dommages avant que les experts aient fait enquête; à première vue, il semble qu'ils seront très élevés.

De bonne heure ce matin, l'incendie faisait encore rage et des débris se détachaient encore fumants du pont transbordeur, et tombaient sur le sol à 110 pieds en dessous.

Les employés à ce projet firent tout en leur pouvoir pour maîtriser les flammes mais leurs efforts restèrent vains à cause du manque d'équipement approprié. Vers 11 heures des pompes du camp militaire de Petawawa et des pompes pour fux de forêts arrivèrent sur les lieux. A cause du peu de profondeur de l'eau au pied de la digue, les pompes ne purent fonctionner à plein rendement.

On n'a pu connaître exactement la cause de ce violent incendie mais on croit qu'il peut avoir été causé par une torche ou encore par une explosion.

Le chenal du lac McConnell, à l'emplacement de la digue, est traversé par douze piliers qui soutiennent le pont transbordeur. Cet appareil sert à transporter le ciment qui est versé dans les formes en bois.

Plusieurs des piliers furent entièrement détruits par les flammes et le pont transbordeur a été très fortement endommagé; une partie a été complètement détruite. Comme les formes en bois devaient être reconstruites avant qu'on puisse continuer le travail on estime que la construction de la digue — c'est une des principales de tout ce projet de développement de pouvoir électrique — sera retardée considérablement. Lorsque ce projet sera terminé en 1950 il produira 480.000 chevaux-vapeur.

Le Père Villeneuve est nommé curé à St-Jean-Baptiste

Le R.P. Vincent Daviau, o.p., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa depuis plus de cinq ans, a fait ses adieux à ses paroissiens au cours des messes d'hier. La nouvelle obédience du R.P. Daviau n'a pas été rendue publique.



Le R. P. VINCENT DAVIAU, o.p.

Le nouveau pasteur de la paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa sera le R.P. Vianney-M. Villeneuve, o.p., qui a été chapelain de l'aviation canadienne pendant six ans et sept mois. Au cours de cette période, le R.P. Villeneuve a fait du service à Terre-Neuve, en Angleterre et en Allemagne. Le nouveau curé sera officiellement intronisé dimanche prochain. Le R.P. Villeneuve se trouvait à Ottawa depuis l'automne dernier.

Le R.P. Daviau a exprimé à ses paroissiens son regret de les quitter et les a remerciés de tout ce qu'ils ont fait pour lui au cours des années qu'il a passées à la direction de la paroisse. Le R.P. Daviau a desservi la paroisse St-Jean-Baptiste pendant 15 ans, dont 10 en qualité de vicaire et les cinq dernières, comme curé.

L'Eglise demeure le principal ennemi du communisme, déclare M. Keyserlingk

« Le procès du cardinal Mindszenty doit être considéré non seulement comme un acte par lequel les communistes ont témoigné leur haine envers l'Eglise, mais aussi comme une attaque directe dirigée au cœur même de la foi qu'Elle prêche, de l'idéal que nous vivons. » C'est en ces termes que M. Robert W. Keyserlingk, fondateur et éditeur de l'hebdomadaire catholique anglais, « THE ENGLISHMAN », a décrit le procès du cardinal hongrois, lors d'une causerie prononcée hier soir, devant les membres du Cercle des Jeunes Chevaliers de Colomb d'Ottawa, à l'occasion d'un banquet clôturant la cérémonie de leur investiture.

Faisant allusion à la lutte que les communistes livrent à l'Eglise, dans la Hongrie, M. Keyserlingk a dit que c'était pour miner et affaiblir la résistance des catholiques qu'on avait décidé, depuis longtemps, d'inculper le cardinal Mindszenty qui était le symbole de l'idéal chrétien. « Ils auraient pu choisir quelqu'un d'autre », dit M. Keyserlingk, « mais ils savaient qu'en s'attaquant à la personne du primat de l'Eglise hongroise, ils attaquaient Rome elle-même. »

M. Keyserlingk a décrit la Hongrie comme étant un des points stratégiques de l'Eglise. Il a dit que les catholiques hongrois défendent ce qu'on pourrait appeler la « frontière » qui sépare la culture orientale et la civilisation occidentale. M. Keyserlingk, qui a visité la Hongrie à plusieurs reprises, a dit que la forte majorité de la population de ce pays est profondément catholique et que pour elle, la religion est un mode de vie.

C'est parce que les communistes savent que l'Eglise est, par toute la terre, leur plus grand ennemi, que les maîtres de Moscou l'ont frappée directement, en trainant devant leur tribunal celui qui est le symbole de l'énergie que résiste le peuple hongrois.

Parlant de ce que l'on désigne sous le nom de « guerre froide », M. Keyserlingk déclara, en faisant sienne les remarques du général Donovan, qu'elle est « un instrument encore plus dangereux que la bombe atomique dont les ravages sont limités au point stratégique du bombardement ». Les ravages de la guerre froide envahissent graduellement tous les pays, ainsi que ses auteurs l'avaient prévu, il y a trente ans.

C'est grâce à cette guerre silencieuse que les communistes affaiblissent la résistance de peuples qu'ils veulent anéantir, avant de les vaincre par la force des armes.

M. Keyserlingk a fait allusion, à ce sujet, à l'attitude des Japonais envers les Européens, lors de l'occupation du Nord de la Chine par ces derniers, mettant le symbolisme oriental qui voulait signifier la fin du prestige occidental, en parallèle avec l'attitude du communisme athée envers le christianisme de l'Eglise catholique.

La crainte qu'ont de l'idéal chrétien les maîtres de Moscou n'est pas du domaine économique. Ce sont les croyances spirituelles des peuples chrétiens que les dirigeants communistes craignent, parce que les hommes qui les professent sont ceux qui résistent à leur idéologie athée, à leur religion matérielle. « Certes », dit M. Keyserlingk, les attributs économiques de notre société sont attaqués, mais c'est la foi chrétienne qui est le centre stratégique de l'offensive communiste. »

Les communistes veulent détruire la religion qui prêche l'Eglise, car ils savent qu'ils ne pourront maîtriser le monde tant qu'ils n'en auront anéanti la foi ou elle puisse sa vie.

« Aujourd'hui, par la condamnation du cardinal Mindszenty, les communistes ont attaqué de plus près l'idéal chrétien: ils ont attaqué Rome elle-même. » M. Keyserlingk a rappelé à ses jeunes auditeurs que tous les catholiques

de l'univers subissent un procès, en la personne du prince de l'Eglise hongroise. Les communistes nous ont lancé un défi, a-t-il dit. Comme catholiques, nous avons, non seulement le devoir de défendre la vérité, mais aussi l'obligation de relever ce défi. »

« Il faut être prêt à de plus après combats, a dit M. Keyserlingk, faisant discrètement allusion au journal catholique THE ENGLISHMAN, et rappelant les paroles que le Pape a prononcées hier matin, dans sa déclaration au sujet du procès du cardinal Mindszenty. »

Il a rappelé aux jeunes que leur lutte contre l'athéisme et l'innéité ne fait que commencer. « Si vous regardez de l'autre côté de l'océan, vous constaterez que très peu de pays jouissent de la liberté que possèdent les Etats-Unis et le Canada. « Nous ne vivons pas sur un continent, de commenter M. Keyserlingk: nous vivons sur une île qui flotte sur un océan d'athéisme. »

Faisant de nouveau allusion au discours du pape, le conférencier rappela que l'Eglise ne saurait être intimidée par les attaques du communisme. Cette guerre dont l'objectif premier est la destruction de la vérité chrétienne que nous défendons, est en cours depuis longtemps, a dit M. Keyserlingk; à nous donc, d'accepter le défi qui nous est lancé en prenant l'attitude que le Saint-Père nous a recommandée.

Parmi les dignitaires présents, on remarquait Mgr Georges Prud'homme, curé de la paroisse St-Patrice, le R. P. Edward Fuller, jésuite, de Washington, le très hon. Francis Forde, haut commissaire d'Australie au Canada.

On remarquait aussi, MM. les abbés John MacDonald, d'Ottawa, Robert Cotter, de Lowville, N.-Y., M. George McHugh, c.r., M. John Dickson, député de Halifax; M. Emmett O'Grady, M. G. O'Brien, et M. J.-V. Noonan, d'Ottawa.

Parmi ceux qui ont adressé la parole, on remarquait M. J.-H. Ryan, Howard Kealy, J. S. Powers, Lionel Ducharme, George Hanrahan, Lawrence Paré, Brian Smyth, Léo Scully, Roméo Dupuis, Gene Beaudoin, Neil Ver Schneider et Gregory Cain.

Le président, le Dr John A. H. Duffie, a présenté M. Keyserlingk qui a été remercié par M. N. Beahan.

Semaine guide du 20 au 27 février

La semaine des guides internationaux s'est ouverte le dimanche 20 février, dans toutes les villes où ce mouvement existe. Dans le diocèse d'Ottawa, cette semaine sera marquée par la venue de Mme Louis-Philippe Lussier, de Montréal, présidente du Comité protecteur des Guides catholiques de la province de Québec.

Mme Lussier prononcera une causerie intitulée « Nos jeunes sont-ils nos enfants? », mardi soir, le 22 février, à 8 h. 15, à la Salle Académique de l'Université d'Ottawa. Cette causerie sera suivie d'un forum auquel pourront prendre part les parents et les amis des Guides et les personnes intéressées au mouvement.

Cette semaine de propagande guide est organisée chaque année afin de faire connaître la mystique qui inspire le mouvement et les buts qu'il vise.

St-Laurent à Chatham le 12

CHATHAM (PC) — Le premier ministre Louis St-Laurent se rendra à Chatham le 12 mars. Il projette également de prendre la parole, à Windsor, dans le courant de la même journée.

R. J. BASTIEN, R.O.

OPTOMETRISTE

9, rue Nicolas. Tél. 4-3220

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours

de 9 a.m. à 5.30 p.m.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Le samedi, 9 a.m. à midi.

Exiges L'EAU DE JAVEL ORIENTAL

purifie, blanchit, désinfecte

CHEZ TOUS LES BONNS ÉPICIERS

EMILIE CHARBONNE, prop.

883, rue St-Patrice, Ottawa.

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093

Tél. 2-5093